CAVALERIE

Le document d'information des cavaliers

« Il y aura toujours une cavalerie, c'est-à-dire une arme plus rapide que l'ensemble du corps de bataille, dont le rôle sera de reconnaître, de couvrir, de combattre, de poursuivre, qui par le fer, comme jadis par le cheval, trouvera le succès dans l'audace, la vitesse, la surprise. »

Général d'armée Maxime Weygand (1867-1965)

SOMMAIRE

EDITORIAL

Editorial 4
par le général de division Sainte-Claire Deville

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

Principes généraux de la réorganisation : la construction du modèle « Cavalerie 2016 » 6
par le colonel Lemaire

La nouvelle organisation des régiments de cavalerie 6
par le lieutenant-colonel Aunis

La doctrine dans le cadre de « Cavalerie 2016 » 6
par le chef d'escadrons Dumont

DIRECTION DE LA FORMATION BLINDEE

Evolution de la formation : les principes généraux 7
par le colonel Rostain

Les évolutions de la formation des futurs commandants d'unité (CDU) 7
par le lieutenant-colonel (TA) Vinot Préfontaine

La division d'application des lieutenants : un cursus rénové 7
par le lieutenant-colonel (TA) Fatinet

Les Les nouvelles formations de cursus reconnaissance intervention missile (RIM) des sous-officiers 8
par le chef de bataillon Baron

Le simulateur de tir peloton AMX 10RC nouvelle génération (STP NG) 8
par le lieutenant-colonel de Blois

Le nouveau stage de cursus à l'école de cavalerie : vers une meilleure maîtrise de l'instruction du tir au sein du peloton. 8
par le lieutenant-colonel de Blois

« CAVALERIE 2016 » AU 1ER REGIMENT DE CHASSEURS

Conception de la restructuration du 1er RCh sur le modèle « Cavalerie 2016 »..... 9
par le colonel Chabut

Plan interne de restructuration du 1er RCh..... 9
par le colonel Chabut

Création de l'escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI) du 1er RCh..... 9
par le capitaine Barthas

« CAVALERIE 2016 » AU 1ER REGIMENT ETRANGER DE CAVALERIE

« Cavalerie 2016 » : la réorganisation d'un régiment d'AMX10 RCR..... 11
par le lieutenant-colonel Baudet

EMAT/BUREAU PLANS

Préparation opérationnelle décentralisée (POD) : l'âge de raison ? 12
par le colonel Dutroncy

DU COTE DES UNITES

De la modularite à l'adaptabilite au 1er régiment de chasseurs 11
par le capitaine Popovics

Réversibilité opérationnelle au 1er régiment de chasseurs 11
par le capitaine Saint Sans et le lieutenant Namand

Un peloton du 3e régiment de hussards au *GüZ* 11
par le lieutenant Epp

Un peloton du 3e régiment de hussards forme des militaires gabonais 12
par le lieutenant Epp

TRIBUNE LIBRE

Emploi et non-emploi de capacités opérationnelles décisives : les logiques en oeuvre et leurs conséquences.Le char Leclerc, illustration de l'indécision stratégique..... 12
par le capitaine Nicolas Rynine

Editorial

Par le général de division Arnaud Sainte-Claire Deville

Ce numéro électronique de *Cavalerie* est consacré à « Cavalerie 2016 », modèle futur de notre arme en réponse aux contraintes de réduction fixées par la LPM 2014-2019.
Initié en amont par le plan d'action de la cavalerie 2013-2014, ce modèle est le fruit de nombreux échanges entre l'Ecole et l'EMAT, le CFT, l'Ecole d'Infanterie ainsi que les chefs de corps. Cette méthode a permis très vite de faire des propositions consolidées et partagées, qui ont été validées par le CEMAT début décembre 2013.
Je n'oublie pas que ce modèle se traduit aussi par la suppression de l'ordre de bataille de la cavalerie d'un régiment prestigieux, le 4e Dragons, auquel un hommage particulier sera rendu le 11 juillet.

Au-delà de cette mesure douloureuse accompagnée de déflations fortes en termes d'effectifs, de matériels comme d'escadrons[1], « Cavalerie 2016 » a voulu s'inspirer de cette maxime, chère à un ancien commandant des forces terrestres[2] : « Faire de toute contrainte une opportunité ».
Ce modèle vise avant tout à renforcer la cohérence et la cohésion de notre arme, à travers certaines orientations que je voudrais succinctement évoquer.
La rationalisation et la densification des unités organiques élémentaires ont été systématiquement recherchées pour leur donner une taille critique suffisante et une organisation adaptée afin d'améliorer la vie quotidienne, de faciliter la conduite de la POD et de renforcer la capacité à dériver des pions d'emploi, en diminuant le phénomène d'atomisation.
La polyvalence de la cavalerie est aussi clairement affichée, s'inscrivant dans les adaptations de la formation déjà mises en place à l'Ecole de Cavalerie. Cette polyvalence s'entend comme étant l'aptitude de tout cavalier à maîtriser à la fois son matériel majeur (LECLERC **ou** 10 RC **ou** Missile) et son emploi dans sa cellule tactique, mais également les fondamentaux du VBL et de la patrouille d'investigation. Ainsi, nos unités canon disposeront d'une vraie légitimité pour s'engager sur des structures légères dans des missions de stabilisation et de normalisation.
La création des ERI[3], présents dans chacun de nos régiments, permettra de disposer d'unités légères aptes à s'engager d'emblée au niveau SGTIA soit au sein d'un GTIA, soit aux ordres de la brigade, dans

[1] Baisse de 9 % des effectifs des régiments de cavalerie ; passage de 250 à 200 chars lourds et de 350 à 250 chars médians ; perte de 20 % des escadrons de combat
[2] Le général de corps d'armée Antoine LECERF
[3] ERI : escadron de reconnaissance et d'intervention

les missions d'intervention à dominante éclairage. Ces escadrons auront aussi à fournir les capacités d'éclairage et de reconnaissance des régiments d'infanterie en raison de la disparition des SRR.

Même si « Cavalerie 2016 » ne constitue pas en soi une révolution, il modifiera cependant en profondeur le visage de notre arme. Sa montée en puissance s'effectuera parallèlement à l'arrivée de nouveaux matériels comme le MMP[4], alors que le programme SCORPION entrera dans une phase de réalisation et que le dispositif « cavalerie outre-mer » sera adapté à la nouvelle donne dans la bande sahélo-saharienne.
Il faudra donc relever de nombreux défis pour que la cavalerie soit au rendez-vous de l'été 2016. Les expérimentations en cours dès cet été au 1er Chasseurs et au 1er REC nous aideront à affiner ce modèle. Mais c'est surtout grâce à vous, cavaliers des régiments comme des états-majors, que l'Ecole, au cœur de cette manœuvre, pourra créer les conditions d'un débouché favorable !

Je vous invite donc, dans cette période difficile mais aussi passionnante, à faire preuve plus que jamais d'unité et de créativité, pour que, en répondant mieux aux défis opérationnels d'aujourd'hui et de demain, **vive la Cavalerie** !!!

Retour

[4] MMP : missile moyenne portée

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

La construction du modèle « Cavalerie 2016 »

Par le colonel Dominique Lemaire

Le colonel Dominique Lemaire est directeur des études et de la prospective de l'Ecole de Cavalerie.

La réorganisation de la cavalerie 2016, dont le principe et le modèle ont été validés par le CEMAT en décembre 2013, est désormais sur les rails. Conséquence de la publication du Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale d'une part, du vote de la loi de programmation militaire 2014-2018 d'autre part, ce nouveau modèle a été régi par une maxime : « Faire de toute contrainte une opportunité ».

Comme toute l'armée de Terre, la cavalerie, ou plus formellement la sous-fonction « Combat embarqué » et ses 11 régiments, devait rendre des effectifs et contracter le volume de ses équipements, **ceci sans faire d'impasse capacitaire**. Lire la suite

La nouvelle organisation des régiments de cavalerie

Par le lieutenant-colonel François Aunis

Le lieutenant-colonel François Aunis est chef du bureau pilotage de domaine et organisation de la DEP de l'Ecole de Cavalerie.

A partir de l'été 2014, la cavalerie va progressivement se réorganiser autour de **10 régiments**, structurés selon un modèle unique à trois escadrons canon et un escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI).
De **50** escadrons de combat, dont les trois quarts avaient, en organisation, un effectif **inférieur à 100 cavaliers**, la cavalerie va passer à **40** escadrons de combat qui auront chacun un effectif **d'au moins 113 cavaliers**. Lire la suite

La doctrine dans le cadre de « Cavalerie 2016 »

Par le chef d'escadrons Yannick Dumont

Le chef d'escadrons Yannick Dumont est chef(*) du bureau emploi doctrine de la DEP de l'Ecole de Cavalerie.

Des évolutions doctrinales aux évolutions de structures …

… par souci de simplification …

La réorganisation permet de concentrer au quotidien la cavalerie sur son cœur de métier qu'est le **combat embarqué**. Désormais, il ne subsiste que deux types d'escadrons de cavalerie : l'escadron canon (ECN, à base de chars XL ou d'engins blindés AMX10 RCR / EBRC) et l'escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI, à base de VBL / VBAE). Chaque type d'escadron n'engerbera à son tour qu'un seul type de peloton : le peloton canon (PCN) ou le peloton reconnaissance – intervention (PRI), dont la particularité commune est la densification de la composante investigation.

(*) par suppléance

Lire la suite

DIRECTION DE LA FORMATION BLINDEE

La formation des cadres : un enjeu de capacité opérationnelle

Par le colonel Amaury Rostain

Le colonel Amaury Rostain est directeur de la formation blindée de l'Ecole de Cavalerie

Le domaine blindé s'appuie sur un système de formation éprouvé qui permet à ses cadres d'être aux rendez-vous des opérations et, *in fine*, de participer aux succès de nos engagements. Aisance tactique, esprit d'initiative, autonomie de réflexion et d'action sont les fondamentaux que les formations conduites à l'Ecole de Cavalerie permettent d'inscrire dans les gênes des plus jeunes et de développer chez les plus anciens. Ces fondamentaux irriguent un socle de formation technique et tactique qui vise à fournir aux régiments des **cadres aptes immédiatement à l'engagement opérationnel** et **capables d'instruire et d'entraîner leurs subordonnés.**

Lire la suite

Les évolutions de la formation des futurs commandants d'unité (CDU)

Par le lieutenant-colonel (TA) Charles Vinot Préfontaine

Le lieutenant-colonel (TA) Charles Vinot Préfontaine commande le cours de formation des commandants d'unité de l'Ecole de Cavalerie.

Considérant la restructuration des régiments de la cavalerie en trois unités canon et un escadron de reconnaissance et d'intervention; le besoin d'une polyvalence accrue dans l'emploi, la nécessité de mieux armer nos CDU dans leur rôle de moteur de la préparation opérationnelle décentralisée (POD) et de mieux former les officiers adjoints d'unité de combat à leurs tâches opérationnelles et organiques, le cours des futurs commandants d'unité est lancé sur une rénovation en profondeur. Lire la suite

La division d'application des lieutenants : un cursus rénové

Par le lieutenant-colonel (TA) Jean-Jacques Fatinet

Le lieutenant-colonel (TA) Jean-Jacques Fatinet commande la division d'application des lieutenants de l'Ecole de Cavalerie.

S'appuyant sur un dispositif éprouvé dont le centre de gravité repose sur le style de commandement propre à l'esprit cavalier, le cursus de formation des lieutenants sera soumis dès le cycle de formation 2014-2015 à une rénovation marquée visant à s'adapter aux évolutions induites par le plan « Cavalerie 2016 » : montée en puissance de l'option RIM et modification de la structure des pelotons XL. Articulé autour des deux pivots majeurs que représentent pour tout chef de peloton l'instruction et l'entraînement, il conserve un objectif unique : répondre de la façon la plus pertinente possible aux besoins exprimés par les régiments. Lire la suite

Les nouvelles formations de cursus reconnaissance intervention missile (RIM) des sous-officiers

Par le chef de bataillon Sébastien Baron

Le chef de bataillon Sébastien Baron est l'instructeur « tactique » de la division des sous-officiers de l'Ecole de Cavalerie.

La mise en place progressive du plan « Cavalerie 2016 », qui verra à terme la disparition des escadrons d'éclairage et d'investigation (EEI) et des escadrons d'aide à l'engagement (EAE) et la création d'un escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI) dans chaque régiment blindé, impose des évolutions de la formation en vue de fournir à temps aux unités, réarticulées sur de nouvelles structures, les cadres dont elles ont besoin. Lire la suite

Le simulateur de tir peloton AMX 10RC nouvelle génération (STP NG)

Par le lieutenant-colonel Bruno de Blois

Le lieutenant-colonel Bruno de Blois est directeur de la division de la formation spécialisée de l'Ecole de Cavalerie.

Le simulateur de tir peloton (STP), en service à l'Ecole de Cavalerie depuis 1984, a été démantelé en avril dernier afin d'accueillir le STP NG au printemps 2015.
Dans l'attente de cette échéance, les instructeurs de la formation spécialisée de l'Ecole de Cavalerie seront formés sur le nouveau logiciel, tout d'abord chez l'industriel puis à Saumur, pour une mise en service opérationnelle prévue en mars 2015. Lire la suite

Nouveau stage de cursus à l'Ecole de Cavalerie : vers une meilleure maîtrise de l'instruction du tir au sein du peloton

Par le lieutenant-colonel Bruno de Blois

Pour appuyer la préparation opérationnelle décentralisée en permettant aux cadres d'exercer leur rôle d'instructeur avec efficacité, une formation de cinq jours est désormais dispensée à aux sous-officiers en amont du stage FS2.
Pour ces cadres, SOA et futurs chefs de peloton, il s'agit de maîtriser la mise en œuvre technique des moyens d'instruction du tir en dotation dans leur corps afin d'apporter une aide technique pour la conduite de l'entraînement du peloton dans ce domaine en complément de l'action du maître de tir régimentaire. Lire la suite

« CAVALERIE 2016 » AU 1ER REGIMENT DE CHASSEURS

Conception de la restructuration du 1er régiment de chasseurs sur le modèle « Cavalerie 2016 »

Par le colonel Nicolas Chabut

Le colonel Nicolas Chabut est chef de corps du 1er régiment de chasseurs

Le 1er octobre 2013, l'annonce de la dissolution du 4e régiment de dragons est effectuée. La cavalerie, ayant rendu les effectifs dont elle doit se séparer au titre du Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale 2013 et de la loi de programmation militaire 2014-2019, peut mettre en place de nouvelles structures, proposées par le général commandant l'Ecole de Cavalerie, afin de la rendre plus efficace. Les objectifs principaux sont une densification des escadrons et une harmonisation des structures des régiments. De même que le 1er REC est restructuré dès 2014 en organisation, il est décidé que le 1er RCH expérimentera cette nouvelle structure en gestion à la même échéance. Lire la suite

Plan interne de restructuration du 1er RCh

Par le colonel Nicolas Chabut

1. SITUATION

Dans le cadre des décisions prises dans le LBDSN 2013 et la LPM 2014-2019, l'armée de Terre poursuit la réforme de ses structures pour les adapter aux exigences de l'époque. En particulier, au sein de la cavalerie, un régiment de chars Leclerc (4e RD) sera dissous à l'été 2014. Dans le même temps, le général commandant l'école de cavalerie, père de l'Arme, a proposé au chef d'état-major de l'armée de Terre une restructuration des régiments de cavalerie, dont les objectifs principaux sont une densification des escadrons et une harmonisation des structures des régiments. Lire la suite

Création de l'escadron de reconnaissance et d'intervention du 1er RCh

Par le capitaine Cédric Barthas

Le capitaine Cédric Barthas est officier rédacteur au bureau opérations instruction du 1er RCh.

Le 24 avril 2014, le 1er régiment de chasseurs (1er RCh) de Thierville-sur-Meuse et l'escadron d'éclairage et d'investigation de la 7e brigade blindée (EEI7) ont participé à une prise d'armes de la Saint-Georges particulièrement solennelle. Devant soldats, anciens et familles, le général de Lapresle, commandant la 7e brigade blindée (7e BB), roulait le fanion de l'EEI7, tournant ainsi une page d'histoire. En effet, cette date marque la dissolution de l'EEI7 et la création de l'escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI), fusion de l'EEI7 et du 1er escadron du 1er RCh. Lire la suite

« CAVALERIE 2016 » AU 1ER REGIMENT ETRANGER DE CAVALERIE

« Cavalerie 2016 » : la réorganisation d'un régiment d'AMX10 RCR

Par le lieutenant-colonel Olivier Baudet et le capitaine François Barthelot.

Le lieutenant-colonel Olivier Baudet est chef du bureau opérations instruction du 1er REC, et le capitaine François Barthelot commande le 4e escadron.

Désigné en octobre 2013 pour déménager à Carpiagne alors que plus de 70 % de ses effectifs étaient déployés sur le sol africain en RCI (EMT + 1 ESC), au Mali (EAE et ESC AMX10 RC) et à Djibouti (ESC AMX10 RC), le 1er REC a appris parallèlement qu'il allait conduire l'expérimentation de la nouvelle structure des régiments blindés. Poussé à conduire rapidement cette transformation du fait de la prise d'alerte GUEPARD et de son déménagement, le 1er REC vit sur son nouveau format depuis le 22 mars 2014. Lire la suite

EMAT / BUREAU PLANS

Préparation opérationnelle décentralisée (POD) : l'âge de raison ?

Par le colonel Philippe Dutroncy

Le colonel Philippe Dutroncy est chef de la section des opérations en réseau du bureau plans de l'EMAT

« Permettre aux corps de troupe de reconquérir leur liberté d'action pour conduire, de façon décentralisée, une préparation opérationnelle interarmes réaliste et motivante à partir des garnisons». Au regard des difficultés rencontrées au quotidien, cette ambition affichée de l'armée de Terre n'est-elle qu'une utopie ?
La formation, l'instruction et l'entraînement sont les trois piliers d'une préparation à l'engagement réussie. Ils sont progressivement érodés par les contraintes de toutes natures qui pèsent sur l'armée de Terre et notamment sur les corps de troupe. Pour autant, ce constat n'est pas sans appel ! Lire la suite

DU COTE DES UNITES

De la modularité à l'adaptabilité au 1er régiment de chasseurs

Par le capitaine Mickael Popovics

Le capitaine Mickael Popovics commandant le 2e escadron du 1er régiment de chasseurs.

Le concept de modularité s'appuie sur une nécessité fonctionnelle de fractionnement grâce à laquelle un régiment peut projeter une pluralité de modules indépendamment de la logique organique afin de répondre aux sollicitations du commandement quant à un contrat de projection ambitieux tout en préservant le volume globale des forces. Il en sera ainsi pour le 1er régiment de chasseurs de Verdun, qui projettera la totalité de ses unités élémentaires entre octobre 2014 et octobre 2015 sur les théâtres d'opérations extérieures africains (escadron ERC90 en Côte d'Ivoire, auto-relève pour deux EAE au Mali) et Libanais (EEI de l'opération Daman). Lire la suite

Réversibilité opérationnelle au 1er régiment de chasseurs

Par le capitaine Frédéric Saint Sans et le lieutenant Olivier Namand

Le capitaine Frédéric Saint Sans commande le 3e escadron du 1er régiment de chasseurs, et le lieutenant Olivier Namand est chef de peloton au 3e escadron.

Socrate soulignait que « ce qui fait l'homme, c'est sa grande faculté d'adaptation ». Or la réversibilité opérationnelle ou le changement de posture figurent parmi les qualités militaires, mais surtout parmi les savoir-faire du cavalier en général et des tankistes passionnés en particulier. Le 3e escadron du 1er régiment de chasseurs l'a prouvé lors de son retour sur matériel majeur après une OPEX sur VBL au Kosovo durant l'année 2013. Afin de participer dans un format organique en Leclerc au dispositif d'alerte Guépard d'avril à septembre 2014, cette unité a disposé de quatre mois pour se remettre en selle et démontrer son aptitude opérationnelle. Lire la suite

Un peloton du 3e régiment de hussards au GüZ

Par le lieutenant Guillaume Epp

Le lieutenant Guillaume Epp est officier communication du 3e régiment de hussards.

Le GüZ, centre d'entraînement de la *Bundeswehr*, a permis à un peloton du 3e régiment de hussards de participer en tant que force amie à la préparation opérationnelle des chasseurs allemands du 291 *Jägerbataillon* (291JgBtL) avant leur projection au Kosovo. Lire la suite

Un peloton du 3e régiment de hussards forme des militaires gabonais

Par le lieutenant Guillaume Epp

Un peloton du 4e escadron du 3e régiment de hussards de Metz a encadré la formation d'une section de 43 soldats gabonais du bataillon de reconnaissance et de combat des forces armées gabonaises du mardi 22 avril au vendredi 02 mai 2014. Cet entraînement a été mené dans le cadre d'un détachement d'instruction opérationnel (DIO) à Libreville au Gabon. Lire la suite

LIBRE OPINION

Emploi et non-emploi de capacités opérationnelles décisives : les logiques en œuvre et leurs conséquences
Le char Leclerc, illustration de l'indécision stratégique

Par le capitaine Nicolas Rynine

Le capitaine Nicolas Rynine est stagiaire de la 125e promotion du CSEM. Il a servi au 501-503e RCC comme chef de peloton et a commandé un escadron au 1-11e RC.

Les capacités budgétaires de l'Etat français se contractent d'année en année. Face à cette situation, le gouvernement est dans l'obligation de classer ses priorités et de leur attribuer des budgets en réduction. Des choix doivent être opérés dans ce qu'il reste de marge de manoeuvre, c'est-à-dire les missions régaliennes. Ainsi, la Défense, responsabilité étatique fondamentale, participe plus que toute autre fonction publique au redressement des comptes publics en concédant des efforts considérables. Ces derniers se traduisent en choix capacitaires préalablement orientés par une analyse du contexte stratégique actuel et futur.

En terme micro-organisationnel, des capacités de combat sont réduites à un niveau tel qu'il s'agit pour certaines d'entre elles d'un abandon opérationnel. Le char chenillé Leclerc, fleuron et symbole d'une cavalerie blindée, avec la disparition d'un régiment à l'été 2014, rentrera bientôt dans cette catégorie des capacités résiduelles sans effet tactique possible.

Dans ce cas, est-il pertinent de conserver un parc aussi limité d'engins dédiés au combat de contact ? L'emploi des unités préservées permettra-t-il d'obtenir un effet déterminant sur l'ennemi ? *A contrario*, la saignée opérée se justifie-t-elle par les économies ainsi dégagées ? Ces dernières valent-elles de restreindre les modes d'action du chef tactique et *in fine*, de contraindre la liberté du chef politique ?

La somme de ces interrogations marque la difficulté de décider l'abandon d'une capacité si cruciale. Mais, son maintien dans un état léthargique est financièrement coupable. Lire la suite

ARTICLES

La construction du modèle « Cavalerie 2016 »

Par le colonel Dominique Lemaire

La réorganisation de la cavalerie 2016, dont le principe et le modèle ont été validés par le CEMAT en décembre 2013, est désormais sur les rails. Conséquence de la publication du Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale d'une part, du vote de la loi de programmation militaire 2014-2018 d'autre part, ce nouveau modèle a été régi par une maxime : « Faire de toute contrainte une opportunité ».

Comme toute l'armée de Terre, la cavalerie, ou plus formellement la sous-fonction « Combat embarqué » et ses 11 régiments, devait rendre des effectifs et contracter le volume de ses équipements, **ceci sans faire d'impasse capacitaire**.

Le travail itératif mené dès le printemps 2014 avec l'EMAT[5], le CFT[6] et notre arme sœur du combat de mêlée qu'est l'infanterie nous amène aux constats suivants :

1. Contrairement à la règle (encore dans les esprits de certains…) qui prévalait jusqu'au début du XXIe siècle, **les forces terrestres sont durablement passées sur la logique du réservoir organique de forces (régiment, escadron…) capable d'être employé selon des configurations opérationnelles d'emploi liées clairement aux contingences de la mission** (GTIA[7], SGTIA[8]…). Cette exigence est illustrée dans le schéma ci-dessous.

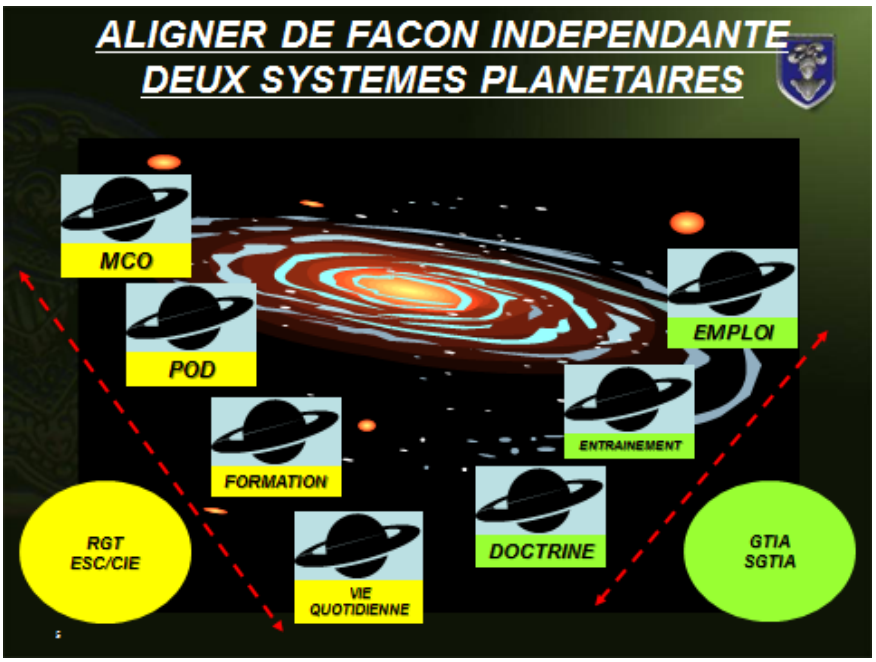

[5] EMAT : état-major de l'armée de Terre

[6] CFT : commandement des forces terrestres

[7] GTIA : groupement tactique interarmes

[8] SGTIA : sous-groupement tactique interarmes

2. **Le peloton reste le plus petit dénominateur commun entre l'organisation et l'emploi.**

3. Les différentes fonctions opérationnelles n'ont plus les moyens cohérents de faire des métiers marginaux, et la tâche des commandants d'unité au quartier doit donc être facilitée : **faisons bien au quotidien ce que nous savons faire le mieux**. Ceci a impliqué une réflexion commune avec l'infanterie sur la subordination organique d'unités comme les pelotons d'appui direct, relevant plutôt du style donné par le combat débarqué d'une part, comme les sections de reconnaissance régimentaire voire les sections antichars des régiments d'infanterie dont le style de combat relève plutôt du combat embarqué.

4. **Les régiments et les escadrons AMX10 RCR en particulier souffraient jusqu'à présent d'un échenillage chronique** avec la conséquence connue que pour faire un escadron selon le TUEM[9], il était nécessaire de démonter la valeur d'un demi-escadron supplémentaire (manque du troisième cavalier dans les VBL). Par ailleurs, les escadrons Leclerc disposaient au REO[10] d'un effectif inférieur à la centaine.

5. **La structure organique quaternaire des régiments reste une référence. Par ailleurs, la structure des pelotons à quatre Leclerc avait montré toute sa pertinence**, et la présence d'une patrouille d'investigation avait également montré son utilité dans les pelotons Leclerc.

6. Compte tenu de la situation opérationnelle de référence passée et actuelle, **toute unité de cavalerie a été - et sera - amenée à être projetée sous la forme d'un SGTIA à base de VBL quelle que fut sa dénomination (EEI[11], EAE[12]…)**. Ceci entraîne le fait que toute unité est capable, à la MCP[13] près, de générer cette unité et de maîtriser en « fond de sac » les savoir-faire de base de l'investigation. Par ailleurs, aucun EEI organique n'a été employé en tant que tel en opérations aux ordres d'un commandement de niveau 3 (cette observation factuelle ne remet pas en cause cette occurrence possible d'emploi).

Fort de ces constats, et compte tenu de l'objectif de déflation donné pour le chantier « Combat des blindés », l'organisation de la cavalerie proposée à l'automne 2013 a consisté à :

- Transférer la capacité des PAD[14] à l'infanterie ;
- Proposer l'abandon de la capacité VAB-HOT ;
- Abandonner la description organique des EEI ;

[9] TUEM : tableau unique des effectifs et matériels (décrit l'organisation en opérations)
[10] REO : référentiel en organisation (décrit l'organisation en France)
[11] EEI : escadron d'éclairage et d'investigation
[12] EAE : escadron d'aide à l'engagement
[13] MCP : mise en condition avant projection
[14] PAD : peloton d'aide à l'engagement

- Organiser tout régiment de cavalerie sur un modèle quaternaire à trois escadrons canon et un escadron de reconnaissance et d'intervention. Ce dernier escadron, descendant organisationnel des EEI, ERIAC[15] et EAE, est organisé sur le modèle des anciens ERIAC autour de quatre PRI identiques. Il a vocation à générer des SGTIA pour des missions d'intervention à dominante éclairage travaillant au profit d'un commandement de niveau 3 (brigade) ou 4 (GTIA). Selon la répartition des patrouilles reconnaissance ou missile, le PRI[16] peut être employé sous les anciens formats PBL[17], PEI[18], PRIAC[19] ou PAC[20]. Enfin, les PRI ont également vocation à être employés comme SRR par les GTIA à dominante infanterie ;
- Densifier les escadrons Leclerc en passant les pelotons à quatre chars et quatre VBL, mettre fin à l'échenillage des escadrons AMX10 RCR en décrivant de nouveau en poste permanent le personnel manquant. Ces actions permettent de décrire tout peloton de cavalerie à 23 ou 24 cavaliers.
- Améliorer marginalement la description en organisation des ECL[21]. En particulier, les groupes commando montagne et parachutiste seront alignés sur une même organisation.

Ce nouveau modèle, décrit plus précisément dans les pages de ce numéro de *Cavalerie*, a généré également des évolutions doctrinales sans remise en cause des fondamentaux. Enfin, pour ce qui est de formation, une généralisation de la formation à l'investigation pour tous les cadres sera réalisée et une nouvelle option « reconnaissance-intervention-missile » (RIM) sera mise en place dès l'automne 2014, reprenant le socle de l'option éclairage appelée à disparaître, et donnant une cohérence au cursus de formation des cadres appelés à servir en ERI[22].

L'ordre d'opérations « Cavalerie 2016 »[23] paru le 28 février 2016 reprend les grands principes et actions induites par cette nouvelle réorganisation.

Retour

[15] ERIAC : escadron de reconnaissance et d'intervention antichar

[16] PRI : peloton de reconnaissance et d'intervention

[17] PBL : peloton de blindés légers (peloton à quatre patrouilles VBL : une de commandement, trois d'éclairage sans missile)

[18] PEI : peloton d'éclairage et d'investigation (peloton à quatre patrouilles VBL : une de commandement, deux d'éclairage, une antichar avec MILAN)

[19] PRIAC : peloton de reconnaissance et d'intervention antichar (pelotons à quatre patrouilles VBL : une de commandement, une d'éclairage, deux antichar avec MILAN)

[20] PAC : peloton antichar (pelotons à quatre patrouilles VBL : une de commandement, trois antichar avec MILAN)

[21] ECL : escadron de commandement et logistique

[22] Jusqu'à présent, les cadres servant dans les EAE étaient formés sur AMX10 RCR

[23] Lettre n° 1396/DEF/RH-AT/EMS/EC/GAL du 28 février 2014

La nouvelle organisation des régiments de cavalerie

Par le lieutenant-colonel François Aunis

A partir de l'été 2014, la cavalerie va progressivement se réorganiser autour de **10 régiments**, structurés selon un modèle unique à trois escadrons canon et un escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI).

De **50** escadrons de combat, dont les trois quarts avaient en organisation un effectif **inférieur à 100 cavaliers**, la cavalerie va passer à **40** escadrons de combat qui auront chacun un effectif **d'au moins 113 cavaliers**.

Principes majeurs :

- 3 régiments XL, 7 régiments RCN[24] ;
- Dissolution des EEI et des EAE[25] ; création d'un ERI par régiment ;
- Abandon de la capacité anti-char longue portée (HOT) et des pelotons d'appui direct ;
- Une filière unique et trois options : RCN, XL et RIM (reconnaissance-intervention–missile) ;
- Densification des pelotons XL qui passent sur une structure à 4 chars - 4 VBL ;
- Remise à poste des MDR qui avaient été gagés dans les régiments RCN lors des réformes précédentes ;
- Dépyramidage de la population MDR pour rallier la cible fixée par la DRHAT.

Principales étapes :

- 2014 :
  - Dissolution du **4e RD ;**
  - Transfert du **1er REC** à Carpiagne et mise en œuvre des nouvelles structures ;
  - Validation <u>en gestion</u> des nouvelles structures au **1er RCh.**
- 2015
  - Mise en cible de 3 régiments XL et 1 régiment RCN
    - **12e RC**
    - **1er RCh**
    - **501e RCC**
    - **RICM**
  - Transformation de tous les EAE en ERI ;
  - Maintien sur leurs structures des **1er RS** et **1er RIMa** (dont EEI) ;
  - Mise en cible du **GCM/4e RCh** ;
  - Début de montée en puissance des escadrons RCN des **1er RHP**, **3e RH** et **4e RCh**.
- 2016
  - Mise en cible du reliquat
    - **1er RHP**, **3e RH** et **4e RCh** ;
    - **1er RS** et **1er RIMa** ;

[24] RCN : roues canon

[25] EEI : escadron d'éclairage et d'investigation ; EAE : escadron d'aide à l'engagement

- 2017
  - Mise en œuvre éventuelle de la densification des ECL.

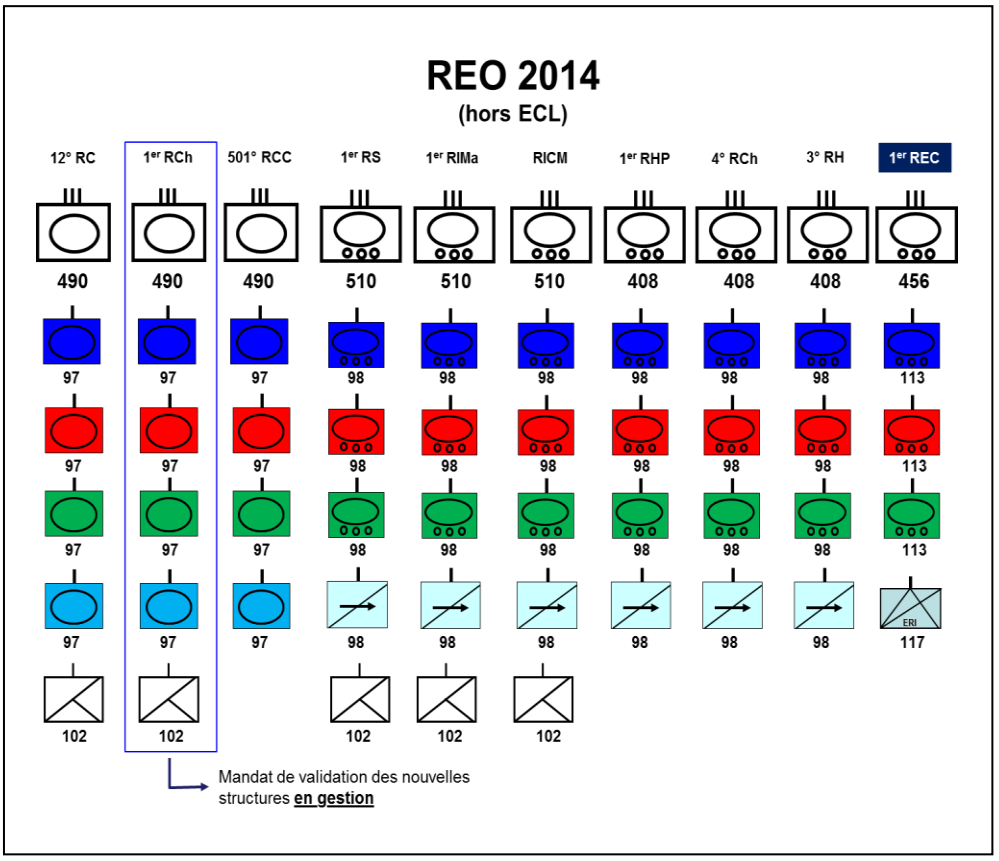

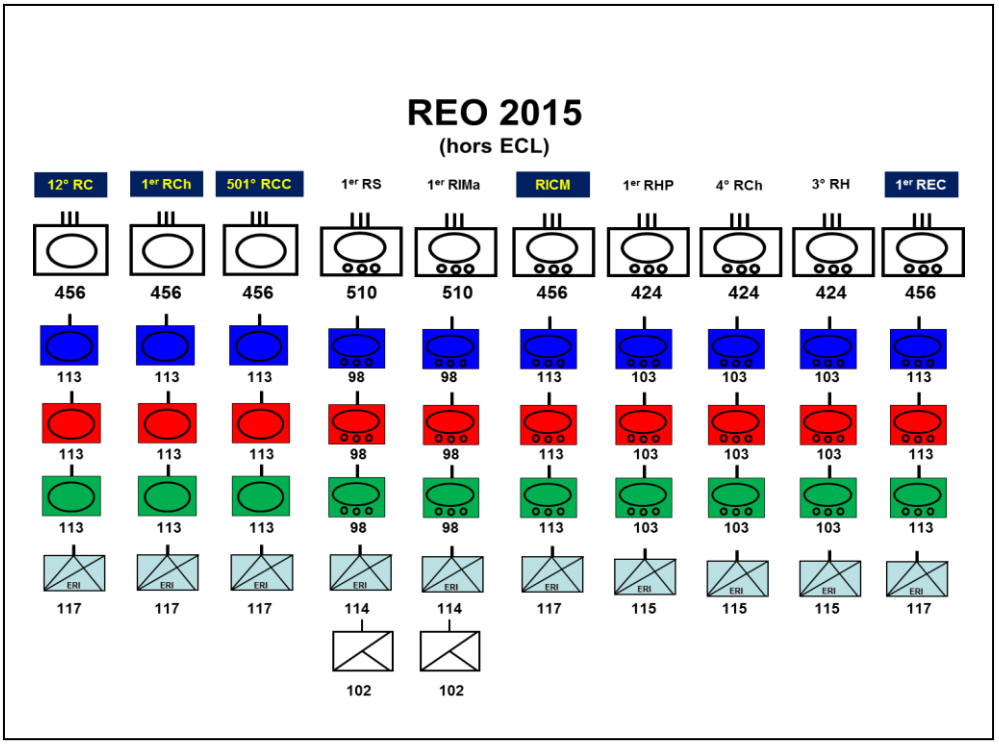

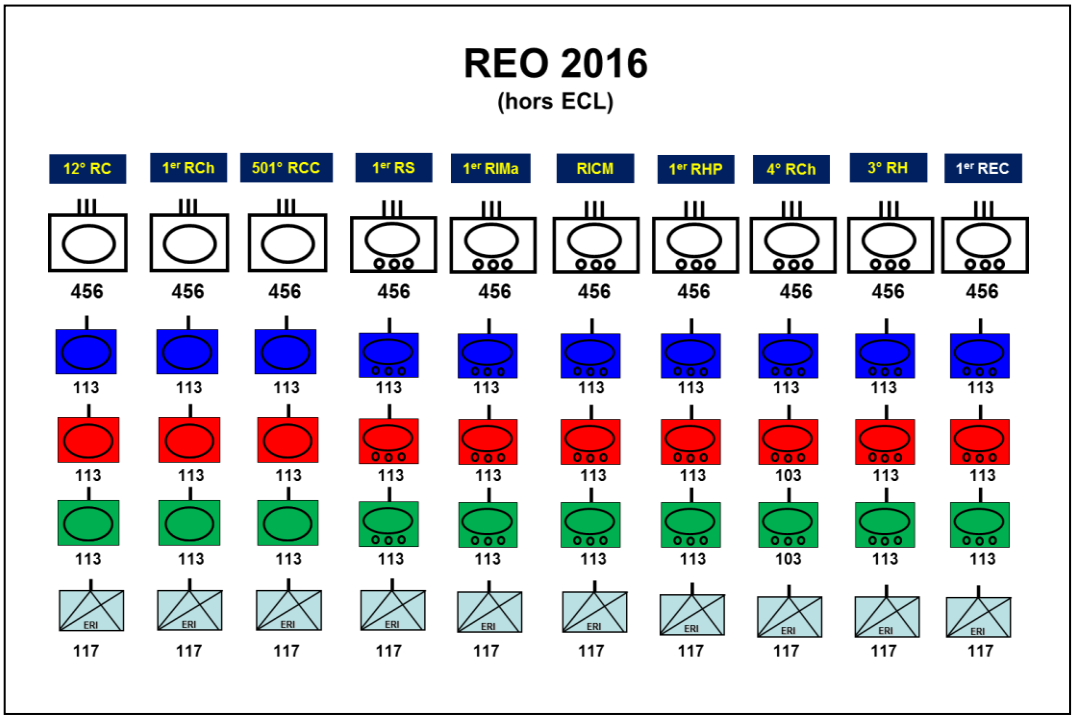

Cible 2017

- avec ECL « chantier » (hors PMR, CYNO, MUSIQUE, CAMP…) normé

2

RGT RCN Brigade d'urgence					
1	ECL		20	42	62	124
	+	Bureau spé	1	3	1	5
		GCP / GCM	2	14	4	20
1	ESC RCN N°1		5	21	87	113
1	ESC RCN N°2		5	21	87	113
1	ESC RCN N°3		4	22	87	113
1	ERI		4	20	93	117
			41	**143**	**421**	**605**

ERI		X	Y	Z	Total	
1	PCL	2	5	14	**21**	
1	Pon CBT OFF	1	3	20	**24**	1 chef pat MDR
1	Pon CBT OFF	1	4	19	**24**	
2	Pon CBT SOFF	0	4	20	**24**	2 CDP SOFF
	TOTAL	**4**	**20**	**93**	**117**	

ESC XL N°1 & N°2		X	Y	Z	Total	
1	PCL	2	5	14	**21**	
1	Pon CBT OFF	1	4	18	**23**	1 chef char MDR
2	Pon CBT OFF	1	5	17	**23**	
1	Pon CBT SOFF	0	6	17	**23**	
	TOTAL	**5**	**25**	**83**	**113**	

5

RGT RCN					
1	ECL	20	42	62	124
1	ESC RCN N°1	5	21	87	113
1	ESC RCN N°2	5	21	87	113
1	ESC RCN N°3	4	22	87	113
1	ERI	4	20	93	117
		38	**126**	**416**	**580**

ESC XL N°3		X	Y	Z	Total	
1	PCL	2	5	14	**21**	
1	Pon CBT OFF	1	4	18	**23**	1 chef char MDR
1	Pon CBT OFF	1	5	17	**23**	
2	Pon CBT SOFF	0	6	17	**23**	2 CDP SOFF
	TOTAL	**4**	**26**	**83**	**113**	

ESC RCN N°1 & N°2		X	Y	Z	Total	
1	PCL	2	5	14	**21**	
1	Pon CBT OFF	1	3	19	**23**	1 chef engin MDR
2	Pon CBT OFF	1	4	18	**23**	
1	Pon CBT SOFF	0	5	18	**23**	
	TOTAL	**5**	**21**	**87**	**113**	

3

RGT XL					
1	ECL	20	42	62	124
1	ESC XL N°1	5	25	83	113
1	ESC XL N°2	5	25	83	113
1	ESC XL N°3	4	26	83	113
1	ERI	4	20	93	117
		38	**138**	**404**	**580**

ESC RCN N°3		X	Y	Z	Total	
1	PCL	2	5	14	**21**	
1	Pon CBT OFF	1	3	19	**23**	1 chef engin MDR
1	Pon CBT OFF	1	4	18	**23**	
2	Pon CBT SOFF	0	5	18	**23**	2 CDP SOFF
	TOTAL	**4**	**22**	**87**	**113**	

Droits pyramidés

Les droits pyramidés (cible) des formations du domaine « combat des blindés » sont fixés comme suit par la DRHAT :

- soldats : 42% ;
- brigadiers ou caporaux : 25% ;
- brigadiers-chefs ou caporaux-chefs : 33%.

Le domaine s'étant progressivement éloigné de la cible ces dernières années, la réorganisation est également l'occasion de **rééquilibrer au REO la population des militaires du rang**, en faisant effort sur la description des NF1a, tout en réduisant les postes de NF1b et NF1c.

	RGT XL 4-0			
2013	SDT	BRI	BCH	TOTAL
ESC XL N°1	25	22	24	71
ESC XL N°2	25	22	25	72
ESC XL N°3	26	22	24	72
ESC XL N°4	26	22	24	72
S/TOTAL	102	88	97	287
Ratio	35,5%	30,5%	33,9%	100,0%
ECL	16	35	54	105
Droit INS	25	0	0	25
TOTAL	143	122	152	417
Ratio	34,4%	29,3%	36,3%	100,0%

	RGT XL 3+1			
2015	SDT	BRI	BCH	TOTAL
ESC XL N°1	35	22	26	83
ESC XL N°2	35	22	26	83
ESC XL N°3	35	22	26	83
ERI	41	25	25	91
S/TOTAL	146	92	102	340
Ratio	42,9%	27,0%	30,1%	100,0%
ECL	16	35	54	105
Droit INS	29	0	0	29
TOTAL	191	127	156	474
Ratio	40,3%	26,7%	33,0%	100,0%

	RGT RCN 3+EAE			
2013	SDT	BRI	BCH	
ESC RCN N°1	26	22	26	74
ESC RCN N°2	24	23	27	74
ESC RCN N°3	25	23	26	74
EAE	38	25	27	90
S/TOTAL	113	94	105	312
Ratio	36,2%	30,0%	33,8%	100,0%
ECL	13	22	55	90
Droit INS	26	0	0	26
TOTAL	152	116	160	428
Ratio	35,5%	27,0%	37,4%	100,0%

	RGT RCN 3+ERI			
2015	SDT	BRI	BCH	
ESC RCN N°1	37	24	26	87
ESC RCN N°2	37	24	26	87
ESC RCN N°3	37	24	26	87
ERI	41	25	25	91
S/TOTAL	152	97	103	352
Ratio	43,2%	27,6%	29,2%	100,0%
ECL	13	22	55	90
Droit INS	29	0	0	29
TOTAL	194	119	158	471
Ratio	41,2%	25,4%	33,5%	100,0%

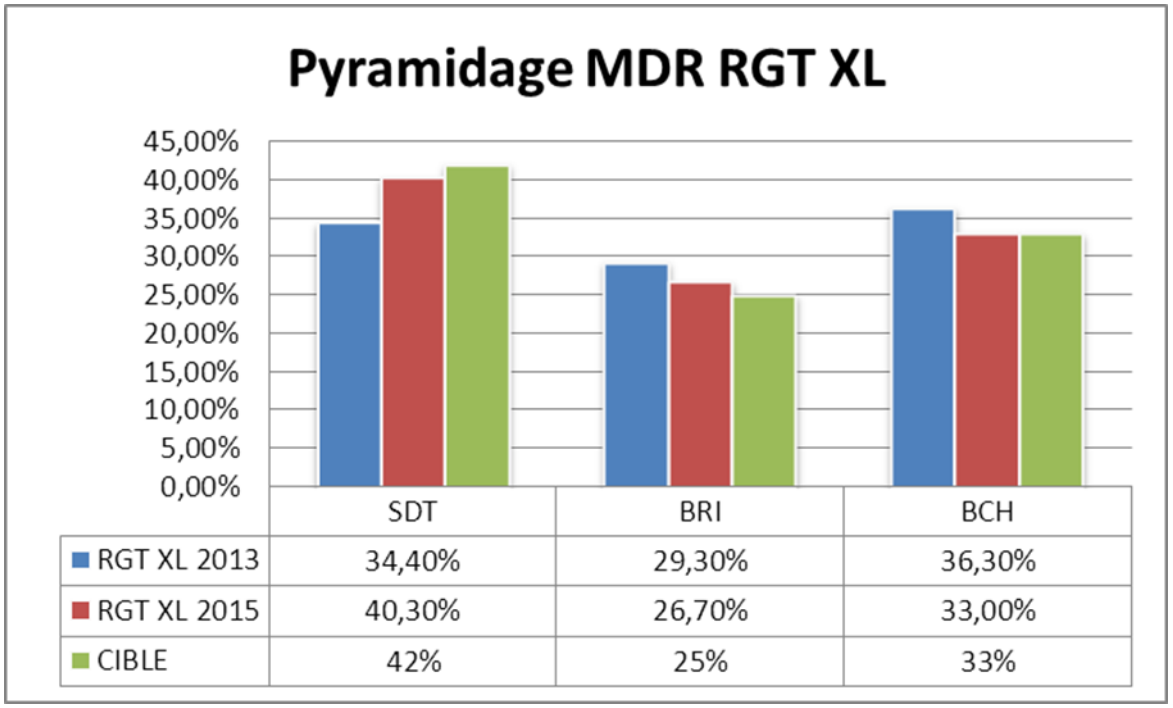

	SDT	BRI	BCH
RGT XL 2013	34,40%	29,30%	36,30%
RGT XL 2015	40,30%	26,70%	33,00%
CIBLE	42%	25%	33%

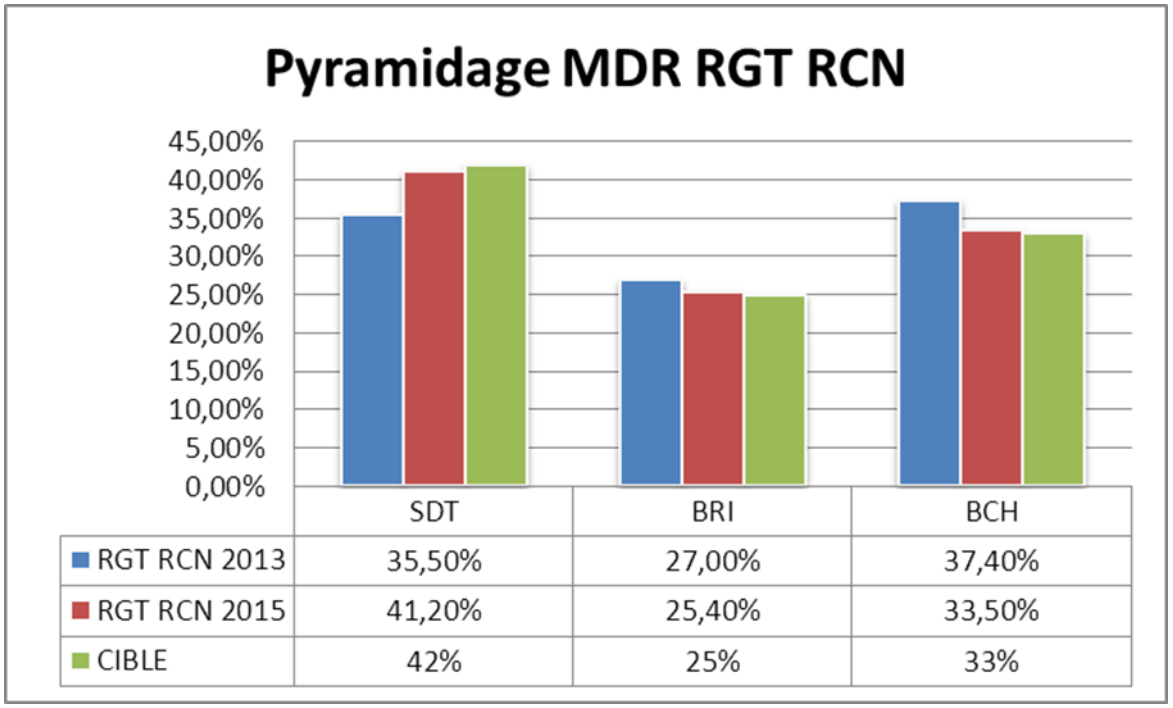

	SDT	BRI	BCH
RGT RCN 2013	35,50%	27,00%	37,40%
RGT RCN 2015	41,20%	25,40%	33,50%
CIBLE	42%	25%	33%

Manœuvre « effectifs » liée à la réorganisation

La dissolution du 4e RD permet au DS BLD[26] d'atteindre la cible fixée en termes de réduction d'effectifs (- 508). La dissolution des EEI va permettre à terme de disposer **d'escadrons de combat** étoffés.

- Peloton RCN : 23
  - Equipages complets dans tous les engins + groupe d'allègement ;
  - Capacité à passer éventuellement en structure 4-4 à l'arrivée de l'EBRC (équipage à 3) ;
  - Structure quasi identique au PRI (24) ; à la MCP près, capacité à générer un PRI à dominante éclairage ou léger.

- Peloton XL : 23
  - Equipages complets dans tous les chars ; manque un cavalier porté dans deux des quatre VBL ; un conducteur d'allègement par peloton ;
  - Structure quasi identique au PRI (24) ; à la MCP près, capacité à générer un PRI à dominante éclairage ou léger.

- PRI : 24
  - Equipages complets dans les huit VBL, sauf un cavalier porté pour conserver un conducteur d'allègement.

- PCL (tout type d'UE)
  - 2/5/14
  - Un sous-officier (NF2.) chef de patrouille/chef de char supplémentaire, apte à être chef de bord du VB2L du CDU ou à pallier un manque au profit d'un peloton de l'escadron ;
  - Maintien d'un AUX SAN.

A l'issue de la mise en œuvre du nouveau format pour les 10 régiments (REO 2016), il est envisagé un renforcement des **ECL**, dont certaines cellules sont actuellement décrites sans personnel affecté. En fonction du « reliquat » théoriquement disponible (de l'ordre d'une quarantaine de postes pour le DS), les pistes étudiées sont les suivantes :

- Effectif ECL « chantier BLD » normé à 20/42/62 ;
- Affectation d'un officier supplémentaire au BOI (cœur de métier, en charge des réseaux du GTIA) ;
- Mise à poste de 0/1/1 à la cellule ISTC ;
- Mise à poste d'un sous-officier NBC ;
- Renforcement de la cellule « *pooling* ».

Retour

[26] DS BLD : domaine de spécialité blindé

La doctrine dans le cadre de « Cavalerie 2016 »

Par le chef d'escadrons Yannick Dumont

Des évolutions doctrinales aux évolutions de structures …

… par souci de simplification …

La réorganisation permet de concentrer au quotidien la cavalerie sur son cœur de métier qu'est le **combat embarqué**. Désormais, il ne subsiste que deux types d'escadrons de cavalerie : l'escadron canon (ECN, à base de chars XL ou d'engins blindés AMX10 RCR / EBRC) et l'escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI, à base de VBL / VBAE). Chaque type d'escadron n'engerbera à son tour qu'un seul type de peloton : le peloton canon (PCN) ou le peloton reconnaissance – intervention (PRI), dont la particularité commune est la densification de la composante investigation.

- Le PCN AMX10 RCR reste inchangé dans son organisation. Une réflexion est en cours pour passer, au moment de l'arrivée de l'EBRC, à une structure quaternaire à 4 EBRC – 4 VBL.
- Le PCN Leclerc sera constitué de 4 XL et 4 VBL. Tout en actant le retour en tourelle du sous-officier adjoint, cette structure permet notamment de retrouver de la puissance de feu et de renouer avec la souplesse d'emploi de la patrouille blindée autonome. Sur la base du demi-peloton ou encore d'un groupe d'investigation conséquent, elle offre également des articulations diversifiées en termes de manœuvre ou d'adaptation au profit de l'interarmes.
- Le PRI, dans lequel le dosage des composantes « investigation » et « missile » sera possible, génèrera quatre types de pelotons en emploi (missile / reconnaissance / éclairage / léger), offrant ainsi une structure adaptable et un panel varié de capacités et de savoir-faire répondant, sur l'ensemble du continuum des opérations, à la situation tactique ou à l'évolution de la menace[27].

… et de maintien des compétences …

Afin de conserver un haut degré d'aptitude, la polyvalence des équipages de cavalerie se déclinera sous la forme d'une compétence sur un matériel majeur (XL, AMX10 RCR ou missile) et d'une compétence en investigation. Cette seconde composante permettra notamment à tout peloton de cavalerie d'armer, à la MCP près, des PRI à dominante éclairage ou léger dans le cadre de missions en phase de stabilisation et de normalisation. Cette « plasticité » intéressera notamment les PCN qui bénéficieront ainsi d'une capacité accrue de réversibilité en opération.

27

Module	Pat. Missile (2 VBL MILAN)	Pat. Investigation (1 VBL 7.62, 1 VBL 12.7)
PRI/M (missile)	3	0
PRI/R (reconnaissance)	2	1
PRI/E (éclairage)	1	2
PRI/L (léger)	0	3

La « quaternarisation » systématique et réaffirmée des régiments et des unités élémentaires donnera la capacité de manœuvre indispensable.

... en passant par la rédaction des manuels d'emploi …

Le peloton (N6) reste le niveau minimum d'engagement en opération et le cœur du contrôle de métier. La mise à jour des documents le concernant sera prioritaire, en particulier ceux liés à la réorganisation. Ce seront, aux alentours de l'été 2014, ceux concernant le peloton XL 4-4 et le PRI.
Dans le même temps, le SGTIA est devenu la norme en emploi. Les manuels d'emploi d'escadron auront vocation à disparaître au profit de la rédaction de manuels de niveau SGTIA qui seront déclinés en dominantes :

- feu (XL, X10 RC) ;
- reconnaissance / intervention (VBL missile) ;

… pour tenir compte du présent …

Les enseignements récents, notamment du Mali, ont montré le besoin de reprendre pied dans la reconnaissance. Une réflexion est menée sur l'emploi d'un GTIA-R (reconnaissance), structure générée en intégrant des unités de cavalerie, les renforts classiques mais aussi des capteurs techniques, en vue d'acquérir, confirmer et exploiter au plus vite les renseignements acquis par le combat et par les voies techniques. En optimisant en interne le traitement de l'information pour accélérer le processus décisionnel, l'objectif d'un tel GTIA serait alors de prendre l'ascendant sur l'ennemi en exploitant d'emblée le renseignement obtenu pour le façonner. Ce GTIA pourrait être employé aux niveaux 3, 2 ou 1 (brigade, division, corps d'armée). Cette étude est conduite en cohérence avec le projet de doctrine SCORPION ; elle tendra logiquement vers le GTIA-S.

Un autre domaine à adapter en termes de doctrine est celui de l'emploi des unités de cavalerie en milieu désertique. Les nombreux retours d'expérience historiques ou actuels (opérations SERVAL – MALI, SANGARIS – RCA) associés à une occurrence d'emploi fort probable (Sahel, AQMI, Golfe persique, etc.) montrent que la cavalerie a et aura encore à l'avenir un grand rôle à jouer, forte de ses aptitudes reconnues sur ce type de terrain.
S'appuyant sur la récente doctrine d'emploi provisoire des forces terrestres en zone désertique du CDEF, ce socle doctrinal revu permettra un emploi plus adapté des unités blindées dans ce milieu spécifique.

Enfin, le territoire national, objet d'un plan d'actions de l'armée de Terre, s'inscrit également dans les réflexions en cours. La méconnaissance des aptitudes spécifiques de la cavalerie pourrait entraîner un risque de sous-emploi ou de contre-emploi de ses unités. Il convient donc d'en proposer une utilisation judicieuse, visant notamment à l'économie des moyens spécialisés pour leur permettre de concentrer leurs efforts.

… tout en anticipant le futur.

Ces évolutions et ces adaptations appellent une actualisation de la doctrine globale d'emploi des unités de cavalerie. L'objectif est de fusionner les trois documents existants[28]en un seul et d'en ajuster le contenu afin de le recentrer sur l'emploi dans le nouveau contexte défini par le LBDSN[29] de 2013.

Mobilité, puissance de feu et protection des unités de cavalerie, dont le processus décisionnel est stimulé par la numérisation, autorisent une prise de risque qui favorise la manœuvre au contact et la saisie d'opportunités. Elles confèrent une véritable capacité de réversibilité à la cavalerie, exigence majeure des combats contemporains.

Enfin, dans le cadre de SCORPION, la cavalerie est présente dans les réflexions sur les nouveaux modes d'action adaptés au combat aéroterrestre de demain. Celui-ci sera définitivement interarmes dans un cadre interarmées, marqué par l'omniprésence du renseignement, démultiplié par l'infovalorisation et les possibilités d'action dans la profondeur offertes par de nouveaux systèmes d'armes, et dynamisé par l'emploi optimisé et coordonné de nos moyens aéromobiles.

Retour

[28] ABC 20.001 Doctrine d'emploi des unités blindées
ABC 30.001 Manuel d'emploi des unités blindées
ABC 30.002 Doctrine-emploi-organisation des unités blindées

[29] Livre blanc

La formation des cadres : un enjeu de capacité opérationnelle

Par le colonel Amaury Rostain

Le domaine blindé s'appuie sur un système de formation éprouvé qui permet à ses cadres d'être aux rendez-vous des opérations et, *in fine*, de participer aux succès de nos engagements. Aisance tactique, esprit d'initiative, autonomie de réflexion et d'action sont les fondamentaux que les formations conduites à l'Ecole de Cavalerie permettent d'inscrire dans les gênes des plus jeunes et de développer chez les plus anciens. Ces fondamentaux irriguent un socle de formation technique et tactique qui vise à fournir aux régiments des **cadres aptes immédiatement à l'engagement opérationnel** et **capables d'instruire et d'entraîner leurs subordonnés.**

Si l'efficience de ce socle est reconnue, elle doit s'alimenter du monde réel pour demeurer. Aussi, apparaît la nécessité **d'adapter en permanence la formation aux besoins des forces en prenant en compte les réalités de l'engagement opérationnel et les conditions de sa préparation.** Il s'agit donc, sans sacrifier aux modes ou aux contingences du moment, de cultiver la plasticité de la formation des cadres afin de la rapprocher au plus près des besoins de l'entraînement et des opérations, mais aussi au plus près de la réalité des moyens disponibles.

Plusieurs efforts sont consentis dans ce sens :

Le développement de la polyvalence d'emploi. Il s'agit, en complément de la maîtrise d'un matériel majeur (XL, AMX 10RCR, missile), que chaque cadre dispose d'un socle initial de compétences dans le domaine de la reconnaissance. Ainsi, un module « investigation » initie les stages FS1 et l'année d'application. De même, les futurs commandants d'unité sont formés au commandement opérationnel de tout type de SGTIA.

Un meilleur suivi et une exploitation pragmatique de la performance des unités. L'adaptation de la formation aux besoins des forces passe nécessairement par une exploitation ciblée du RETEX des opérations, mais aussi des échéances du parcours normé (tirs, CENTAC, CENZUB, CETIA à l'avenir...). Il s'agit de considérer les enseignements afin d'y détecter les savoir-faire élémentaires globalement mal maîtrisés et donc susceptibles de faire l'objet d'un effort particulier au cours des stages de formation.

Un rééquilibrage des volets tactiques et pédagogiques de la formation. Si la qualité du chef tactique cavalier ressort avec constance des témoignages des chefs interarmes employeurs des unités blindées en opérations, la capacité des cadres à concevoir, conduire et contrôler l'instruction s'est peu à peu altérée. En retrouvant la pleine maîtrise des outils d'entraînement mis à disposition au sein des régiments (plateforme EIC NEB SIMU…) et dans le cadre d'une POD aux attendus connus et maîtrisés, le cadre reprendra sa place légitime de premier instructeur de son unité. C'est le sens de la formation des sous-officiers en stage FS2 sur les moyens d'instruction du tir mise en place début 2014. De même, capitaines et lieutenants en stage reprennent au cours des stages les bases pédagogiques d'un entraînement articulé autour de chaque niveau fonctionnel et optimisé par un emploi volontariste des outils de simulation.

L'intégration de la stratégie d'individualisation et de responsabilisation. Cette stratégie, définie dans le « Concept de formation de l'armée de Terre 2015-2020 », vise à former « au juste besoin » en s'appuyant sur des dispositifs innovants. Au-delà des outils en développement et qui viendront à terme en appui de la formation présentielle (enseignement à distance…), il s'agit de garantir une adéquation entre l'emploi tenu et les compétences à acquérir. Cette nécessité commande une évolution du CFCU vers un stage découplé entre un module amont ciblé sur l'officier adjoint et le stage principal qui prépare le capitaine à son temps de commandement.

Accompagnant ces efforts sur le fond, l'impératif de **fournir à temps aux régiments les cadres dont ils ont besoin dans le cadre de la réorganisation en cours de la cavalerie** a conduit à une adaptation rapide des stages. Ainsi, les premiers chefs de patrouille de l'option RIM seront formés dès l'automne 2014 avec le double défi d'une maîtrise des ressorts du combat d'éclairage et de l'emploi du missile.

S'inscrivant dans une dynamique de rénovation, la formation des cadres de la cavalerie évolue vers une meilleure capacité à répondre aux besoins évolutifs des régiments et des missions tout en préservant un socle éprouvé sous contrainte budgétaire et d'effectif. Cette dynamique se traduit par des évolutions des stages et de l'environnement de la formation, détaillées par les commandants de division dans les articles qui suivent.

Retour

Les évolutions de la formation des futurs commandants d'unité (CDU)

Par le lieutenant-colonel (TA) Charles Vinot Préfontaine

Considérant la restructuration des régiments de la cavalerie en trois unités canon et un escadron de reconnaissance et d'intervention, le besoin d'une polyvalence accrue dans l'emploi, la nécessité de mieux armer nos CDU dans leur rôle de moteur de la préparation opérationnelle décentralisée (POD) et la nécessité de mieux former les officiers adjoints d'unité de combat à leurs tâches opérationnelles et organiques, le cours des futurs commandants d'unité est lancé sur une rénovation en profondeur.

Vers un CFCU unique.

Le constat de la diversité d'emploi des CDU en opérations conduit à accentuer leur polyvalence traduite comme leur capacité à commander tout type de SGTIA.

Ainsi, au lieu de séparer les stagiaires en fonction de la nature de leur future unité (blindés d'un côté et éclaireurs de l'autre), tous les capitaines sont à présent regroupés dans une seule et unique brigade combat. La formation des futurs CDU d'ECL reste, elle, inchangée car plus courte et assurée en alternance avec l'Ecole d'Infanterie (EI).

Pour autant, la particularité du combat missile sera prise en compte et les futurs CDU d'ERI recevront un complément de formation missile au cours de leur CFCU (formation et entraînement des missiliers, politique et contrôle de tir missile ; spécificités du combat missile…).

Le CDU et la POD.

Mise en place depuis 2012, la préparation opérationnelle décentralisée (POD) est le cadre de l'entraînement des pelotons et des équipages. Aussi, et comme chef d'orchestre de l'instruction au sein de son unité, le commandant d'unité doit en maîtriser les attendus et les outils afin de la concevoir dans le cadre contraint de la programmation régimentaire et de la disponibilité des moyens. A cet effet, le stage intégrera dès la rentrée 2014 un « module POD » visant à informer le capitaine sur le cadre de son action (DCPO, principes de la POD…) et, surtout, à le solliciter dans la conception de la préparation d'un objectif de préparation opérationnelle (tir, rotation CENTAC…). Illustré par le RETEX d'un CDU en cours de TC, ce module doit permettre le recentrage sur les fondamentaux pédagogiques (le niveau N instruit et entraîne le N-1), une meilleure exploitation des fonctionnalités des EIC NEB SIMU et une juste appréhension du rôle des différents acteurs de la préparation opérationnelle au sein du corps (BOI, maître de tir…).

Une action de formation d'adaptation (AFA) pour les officiers adjoints d'unité de combat.

Sur la base du constat d'une insuffisance de compétences dans certains domaines clefs (tactique du niveau UE, numérisation…), une action de formation ciblant les officiers destinés à occuper les fonctions d'officier adjoint en unité de combat sera mise en place à compter du 2e semestre 2015.

Un double objectif opérationnel et organique est recherché. Outre l'usage du SIR, cette formation intègrera l'apprentissage des rudiments tactico-logistiques nécessaires à l'emploi opérationnel. En complément, un volet organique permettra à l'officier adjoint de maîtriser les outils et procédures encadrant le quotidien et l'entraînement d'une unité.

Cette formation permettra assurément de renforcer l'efficacité des PC de SGTIA et la cohérence de la chaîne de commandement opérationnelle en garantissant une formation adaptée à chaque emploi, du chef d'engin au commandant de GTIA.

Retour

La division d'application des lieutenants : un cursus rénové

Par le lieutenant-colonel (TA) Jean-Jacques Fatinet

S'appuyant sur un dispositif éprouvé dont le centre de gravité repose sur le style de commandement propre à l'esprit cavalier, le cursus de formation des lieutenants sera soumis dès le cycle de formation 2014-2015 à une rénovation marquée visant à s'adapter aux évolutions induites par le plan « Cavalerie 2016 » : montée en puissance de l'option RIM et modification de la structure des pelotons XL. Articulé autour des deux pivots majeurs que représentent pour tout chef de peloton l'instruction et l'entraînement, il conserve un objectif unique : répondre de la façon la plus pertinente possible aux besoins exprimés par les régiments.

⇨ Axe n°1 : le lieutenant chef instructeur

Appréhendée de manière parfaitement lisible au travers du renforcement des mises en situation, la conduite de la formation des lieutenants à leur futur rôle d'instructeur repose sur deux constats :

- la nécessité de maîtriser davantage le niveau qu'il revient d'instruire, en l'occurrence le niveau équipage ;
- le besoin de s'approprier la programmation de l'emploi et l'utilisation des moyens d'instruction déployés dans chacun des régiments.

Dès lors, le cursus de formation évolue par :

- l'allongement de quatre semaines de la période de formation au niveau 7 en doublant le temps passé en tourelle essentiellement lors du camp baptisé « formation initiale blindée » au cours duquel les lieutenants appréhendent pour la première fois la vie d'équipage ;
- la mise en œuvre d'un module « lieutenant instructeur » fondé sur l'acquisition du seuil de connaissances nécessaires à l'utilisation des moyens de simulation (effort) tout en insistant sur le développement des compétences liées au montage de dossiers d'exercices.

⇨ Axe n°2 : le lieutenant chef tactique

Soumise à la nécessité de préparer de la façon la plus cohérente possible l'arrivée en unité de lieutenants susceptibles d'être engagés d'emblée en opération, l'édification tactique des futurs chefs de peloton s'appuie sur le devoir de former les lieutenants à leur « premier emploi » en renforçant la formation de spécialité.

Ainsi, tout en conservant une dimension interarmes indispensable à la compréhension des ressorts actuels du combat et développée dès lors que la maîtrise des mécanismes élémentaires du peloton est avérée au bout de quatre mois d'instruction, le cursus de formation s'adapte à la nouvelle réalité par :

- l’avancée de quatre semaines du choix d’option qui réorganise la DA dès la mi-novembre en brigades de spécialité ;
- l’adaptation des cursus XL et RIM avec la formation au format 4+4 pour les premiers et une réappropriation de la formation « intervention-missile » par le maintien de synergies avec le CEERAT.

La vocation de chef de contact du chef de peloton transcende *in fine* les rénovations du cursus de formation par la consolidation des fondamentaux liés à l’exercice de l’autorité, à l’aguerrissement et à la gestion des carrières des cadres et EVAT au travers de séances toujours plus concrètes et réalistes où l’impératif de mise en situation remplace le confort artificiel de l’exhaustivité de l’instruction.

Retour

Les nouvelles formations de cursus reconnaissance intervention missile (RIM) des sous-officiers

Par le chef de bataillon Stéphane Baron

La mise en place progressive du plan « Cavalerie 2016 », qui verra à terme la disparition des escadrons d'éclairage et d'investigation (EEI) et des escadrons d'aide à l'engagement (EAE) et la création d'un escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI) dans chaque régiment blindé, impose des évolutions de la formation en vue de fournir à temps aux unités, réarticulées sur de nouvelles structures, les cadres dont elles ont besoin.

En effet, les compétences à développer au sein des ERI et des pelotons de reconnaissance et d'intervention (PRI) sont multiples.

Ces pelotons pourront renforcer un SGTIA à dominante blindée (roues-canon ou char) ou un SGTIA à dominante infanterie. Plus encore, ils pourront être amenés à jouer le rôle des anciennes SRR voire des anciennes SAC. En conséquence, un PRI pourra être amené à s'engager sous de nombreux formats, modulant de différentes manières les savoir-faire de l'éclairage et ceux du combat missile. Il s'agit donc d'adapter la formation à ce défi majeur et de répondre à une équation complexe : comment former des cadres à deux métiers, certes complémentaires, mais malgré tout différents, dans des périodes de formation aux durées contraintes ? De même, comment former un jeune maréchal des logis en 14 semaines et un futur sous-officier titulaire du BSTAT en six semaines à la fois à l'éclairage et au combat missile ?

En s'appuyant sur l'expérience de cadres anciens chefs de peloton ou commandants d'unité, formés en escouades des pelotons de cavalerie, en EEI, en EAE ou encore en escadrons de recherche et d'intervention anti-char (ERIAC), la division des sous-officiers a développé de nouvelles directives et de nouveaux programmes d'instruction « reconnaissance et intervention missile ». Ainsi, la formation conservera une partie commune à tous les stages FS1 ou FS2, articulée autour de la formation interarmes (infanterie, artillerie, génie, logistique, NBC, transmissions), de la pédagogie, de la tactique générale, du renseignement et du tir. Cette partie sera complétée par un volet spécifique qui combinera de façon équilibrée l'apprentissage des savoir-faire tactiques spécifiques au missile et à l'éclairage.

Au-delà de ces savoir-faire particuliers, l'objectif global restera de former des cadres à la fois polyvalents et aptes à la réversibilité, en mesure de s'adapter à un spectre de missions élargi, et donc capables de commander aussi bien une patrouille d'investigation qu'une patrouille missile avec la même efficacité.

Retour

Le simulateur de tir peloton AMX 10RC nouvelle génération (STP NG)

Par le lieutenant-colonel Bruno de Blois

Le simulateur de tir peloton (STP), en service à l'Ecole de Cavalerie depuis 1984, a été démantelé en avril dernier afin d'accueillir le STP NG au printemps 2015.

Dans l'attente de cette échéance, les instructeurs de la formation spécialisée de l'Ecole de Cavalerie seront formés sur le nouveau logiciel, tout d'abord chez l'industriel puis à Saumur, pour une mise en service opérationnelle prévue en mars 2015.

Prototype du STP NG à Cergy Pontoise

Ce simulateur équipera aussi le 1er régiment de chasseurs d'Afrique en 2016 sur le site de Canjuers.

Les évolutions techniques et ergonomiques sont majeures et permettent de restituer un environnement de formation très réaliste qui intègre un panel élargi d'actions techniques ainsi que la numérisation (SIT). Il se rapproche en cela du SEE sans, malgré tout, bénéficier du mouvement sur trois axes.

Par ailleurs, le STP NG intègre sur des postes dérivés non seulement les pilotes AMX 10 RC et le groupe d'investigation avec faculté d'utiliser l'armement de bord, mais aussi les appuis interarmes (infanterie, artillerie et génie). Enfin, le commandant d'unité bénéficie d'une console dédiée dans le cadre de sessions d'entraînement spécifiques.

Le simulateur offre de nouvelles perspectives grâce à une base de données terrain qui passe des trois panoramas et deux positions de tir restrictives du STP à des terrains interactifs de plus de 10 000 km^2 en zone urbaine, en centre Europe ou en milieu désertique.

L'arrivée du STP NG constitue donc un bond technologique dont bénéficieront à la fois la formation et les forces pour l'entraînement des équipages roues-canon.

Retour

Nouveau stage de cursus à l'école de cavalerie : vers une meilleure maîtrise de l'instruction du tir au sein du peloton

Par le lieutenant-colonel Bruno de Blois

Pour appuyer la préparation opérationnelle décentralisée en permettant aux cadres d'exercer leur rôle d'instructeur avec efficacité, une formation de cinq jours est désormais dispensée à aux sous-officiers en amont du stage FS2.

Pour ces cadres, SOA et futurs chefs de peloton, il s'agit de maîtriser la mise en œuvre technique des moyens d'instruction du tir en dotation dans leur corps afin d'apporter une aide technique pour la conduite de l'entraînement du peloton dans ce domaine en complément de l'action du maître de tir régimentaire.

Un rappel des fondamentaux pédagogiques ainsi que des instructions sur la politique de tir, la conduite des feux et la sécurité complètent les aspects de mise en œuvre.

Cette formation vise à redonner de la force au trinôme MDT-CDP-SOA pour une efficacité accrue de l'instruction du tir en corps de troupe.

Le peloton Leclerc 4-4

Le plan « Cavalerie 2016 » formalise le retour au peloton à quatre chars de bataille incluant une phase d'expérimentation jusqu'à l'été 2015.

La structure 4-0 est bien connue puisqu'adoptée par l'arme blindée de 1985 à la restructuration de 2008 qui aboutit à une organisation identique de tous les régiments de la cavalerie à quatre escadrons sur une articulation à 3 chars-3 VBL par peloton.

Jusqu'à présent, les pelotons de cavalerie blindée conduisent leurs feux selon les directives de l'ABC 36-601. En appui du travail de doctrine et de l'expérimentation en cours de cette nouvelle structure par le 1er régiment de chasseurs, la division de la formation spécialisée conduit une transformation profonde du SEE afin d'intégrer en simulation toutes les articulations possibles du peloton (binôme de chars, binôme char et VBL, patrouille de demi-peloton aux ordres du SOA, etc.) ainsi que les règles de déclenchement des feux.

Conçu initialement pour le combat à quatre chars, le simulateur Leclerc devra donc subir des modifications logicielles pour mener l'expérimentation et notamment pouvoir intégrer ICONE dans la quatrième cabine ou encore simuler le quatrième VBL.

Retour

Conception de la restructuration du 1er régiment de chasseurs sur le modèle « Cavalerie 2016 »

Par le colonel Nicolas Chabut

Le 1er octobre 2013, l'annonce de la dissolution du 4e régiment de dragons est effectuée. La cavalerie, ayant rendu les effectifs dont elle doit se séparer au titre du Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale 2013 et de la loi de programmation militaire 2014-2019, peut mettre en place de nouvelles structures, proposées par le général commandant l'Ecole de Cavalerie, afin de la rendre plus efficace. Les objectifs principaux sont une densification des escadrons et une harmonisation des structures des régiments. De même que le 1er REC est restructuré dès 2014 en organisation, il est décidé que le 1er RCH expérimentera cette nouvelle structure en gestion à la même échéance. Les effets essentiels peuvent être résumés comme suit pour le régiment :

- dissolution de l'escadron d'éclairage et d'investigation (EEI) ;
- dissolution d'un escadron Leclerc ;
- création d'un escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI) ;
- densification des escadrons de combat (de 90 à 115 pax) ;
- réorganisation des pelotons Leclerc en structure 4 XL + 4 VBL.

Par ailleurs, le 1er RCH aura un contrat de projection important à partir du 2e semestre 2014 puisque l'état-major et tous les escadrons sont prévus d'être projetés en Côte d'Ivoire (ECL et un escadron ERC90), au Mali (deux EAE en auto-relève) et au LIBAN (un EEI). De plus, le régiment maintient une alerte Guépard Leclerc sur un an jusqu'à fin septembre 2014. Grâce à l'appui du général de Lapresle, commandant la 7e brigade blindée, ces contraintes opérationnelles (et donc de préparation opérationnelle) sont immédiatement prises en compte et dicteront le calendrier. Il s'agit d'une part de restructurer physiquement le régiment avant le début des MCP et d'autre part de ne réaliser l'expérimentation doctrinale qu'au retour des projections.

Prenant en compte cette situation, je décide que l'EEI7 et le 1er escadron Leclerc fusionneront avant l'été 2014 pour devenir le 1er escadron en structure ERI. Un plan d'opération est rédigé, fixant quatre lignes d'opérations (ressources humaines, matériel, schéma immobilier, traditions)

en parallèle des activités du régiment fixant les objectifs de préparation opérationnelle, d'engagement opérationnel et d'étude de doctrine.

La ligne d'opération « ressources humaines » (pilotage RRH) est la plus sensible. Chaque cadre et chasseur devra pouvoir être employé en fonction de ses aspirations et de ses capacités : certains tankistes du 1er escadron devront changer de métier (option RIM) tandis que d'autres, restant Leclerc, seront mutés d'escadron. Par ailleurs, la DRHAT répondra favorablement à la demande du régiment de muter collectivement l'ensemble du personnel de l'EEI7 au 1er RCH. En effet, l'EEI7 faisant l'objet d'un code CREDO particulier, le personnel doit être muté au régiment avant d'être affecté en escadron et ainsi géré dans le SIRH CONCERTO. Enfin, le régiment pourra proposer des aménagements de structures au titre des travaux REO 2015.

La ligne d'opération « matériel » (pilotage chef BML) impose d'anticiper et de conduire la dissolution administrative de l'EEI7 et la répartition des matériels, tandis que des aménagements en organisation sont une fois encore demandés de manière anticipée en gestion dès 2014 et en organisation pour 2015.

Le schéma immobilier (pilotage C2) impliquant tous les organismes de la base de défense impose de négocier une solution satisfaisante pour tous et de planifier finement les projets et déménagements.

Enfin, la ligne d'opération « traditions » (pilotage OSA) ne doit pas être négligée, en particulier dans un régiment qui a changé de nom à plusieurs reprises depuis 15 ans et subi de nombreuses restructurations récentes. La prise en compte des traditions, c'est la prise en compte de l'histoire collective des unités, de l'histoire personnelle de chacun. Au-delà des aspects patrimoniaux, le cérémonial militaire contribue, par la manifestation d'un rite du passage, à l'acceptation de la restructuration.

Ainsi, le 16 décembre 2013 a été publié un plan interne de restructuration. Il sera précisé en janvier 2014 en fonction des demandes et contributions des commandants d'unité. La restructuration formelle du régiment est conduite le 24 avril 2014 à l'occasion de la célébration de la Saint-Georges régimentaire, placée de surcroît cette année sous le signe de la commémoration de la campagne d'Indochine et du sacrifice du régiment à Dien Bien Phû. Le 25 avril 2014 matin, le régiment est restructuré et la phase de mise en condition pour les projections débute officiellement. La restructuration du régiment sera finalisée par la mise en œuvre doctrinale de l'ERI et l'appropriation de l'emploi d'un escadron Leclerc consolidé à 4 pelotons en structure 4 XL et 4 VBL à partir de mars 2015.

Retour

Le plan interne de restructuration du 1er régiment de chasseurs

Par le colonel Nicolas Chabut

1. SITUATION

Dans le cadre des décisions prises dans le LBDSN 2013 et la LPM 2014-2019, l'armée de Terre poursuit la réforme de ses structures pour les adapter aux exigences de l'époque. En particulier, au sein de la cavalerie, un régiment de chars Leclerc (4e RD) sera dissous à l'été 2014. Dans le même temps, le général commandant l'école de cavalerie, père de l'Arme, a proposé au chef d'état-major de l'armée de Terre une restructuration des régiments de cavalerie, dont les objectifs principaux sont une densification des escadrons et une harmonisation des structures des régiments. Les effets essentiels peuvent être résumés comme suit :

- Dissolution des EEI ;
- Dissolution des EAE ;
- Dissolution d'un escadron canon par régiment Leclerc ;
- Création d'un ERI par régiment ;
- Densification des unités élémentaires (de 90 à 115 pax) ;
- Réorganisation des pelotons Leclerc en structure 4+4 ;

Il a été décidé que le 1er régiment de chasseurs expérimenterait cette nouvelle structure, en gestion, dès l'année 2014.

D'autre part, le régiment a reçu de la 7e BB un contrat de projection important pour le 2e semestre 2014, qui verra l'ensemble du régiment projeté en Côte d'Ivoire (EMT+ECQG+ESC blindé au Q3 2014), au Mali (EAE au Q3 2014 en auto-relève au Q1 2015, DLAO au Q3 2014) et au Liban (EEI au Q2 2015). De plus, le régiment maintiendra l'alerte GUEPARD NG XL jusqu'à fin septembre 2014.

2. MISSION

Dès 2014, réorganiser, en gestion et à titre expérimental, le 1er régiment de chasseurs en trois escadrons de chars Leclerc, un escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI), un escadron de commandement et de logistique (ECL) et un escadron de réserve (UIR).

3. EXECUTION

En vue de mener à bien dès 2014 la restructuration du régiment, à titre expérimental et avec le souci primordial du facteur humain, tout en continuant à remplir les missions opérationnelles confiées par la 7eBB et tout en réformant le fonctionnement de l'état-major régimentaire, je veux **fusionner l'EEI7 avec le 1er escadron de chars avant l'été et créer le 1er escadron en structure ERI**, en m'appuyant sur le contrat de projection 2014-2015 et en préservant autant que possible les cellules de niveau 6.

A cet effet :
T1 (NOV13-MAR14) : préparation de la restructuration
T2 (AVR14-FEV15) **EFFORT** : mutations internes et réorganisation (MCP + projections comprises)
T3 (MAR15-JUL15) : consolidation des nouvelles structures et expérimentations doctrinales
EMD (à/p AOU15) : validation de la nouvelle structure régimentaire et retour d'expérience
Voir détails des temps dans tableau ci-dessous.

Quatre lignes d'opérations sont définies en parallèle des activités du régiment, permettant de fixer des objectifs de prépa ops, d'engagement ops et d'étude de doctrine (leader BOI) :

1. RH (leader RRH)
2. Matériel (leader C.BML)
3. Schéma immobilier (leader C2)
4. Traditions (leader OSA).

Restructuration du 1er régiment de chasseurs

	T1 (NOV13-MAR14) Préparation de la restructuration	**T2 (AVR14-FEV15)** Mutations internes et réorganisation ***EFFORT***	**T3 (MAR15-JUIL15)** Consolidation des nouvelles structures	**EMD (à/p AOU15)** Validation de la nouvelle structure régimentaire et retour d'expérience
RH	**O11 : préparation du processus** O111 : Proposer adaptations ORG RH REO 2015 (jan 2014). O112 : Préparer PIM processus entretiens/orientation : effort sur XL de 1er esc/ERI vers escadrons XL. O113 : Adapter répartition PR.	**O12 : mutations internes** O121 : Demander mutation collective EEI7 vers 1RCH (avril 2014) O122 : Muter en gestion interne le personnel (avril 2014). O123 : Remplir TUEM et BA (avril 2014).	**O13 : consolidation de la gestion RH.** O131 : Consolider les structures de personnel (RH de cdmt : escadrons et pelotons). O132 : Stabiliser les droits Concerto.	Nouveau REO.
Matériel	**O21 : définition des besoins.** O211 : Proposer adaptations ORG équipement REO 2015 (jan 2014). O212 : Conduire des revues des matériels.	**O22 : mouvements.** O221 : Réaliser les mvts des matériels de l'EEI7 vers le 1er esc ou l'ECL (avril 2014). O222 : Réaliser les mvts externes de matériels.		Nouveau REO.

Schéma immobilier	**O31 : étude préliminaire infrastructure.** O311 : définir l'existant et le besoin (mi-déc 2013). O312 : définir la solution et orienter les intéressés (jan 2014). O313 : planifier les mvts et les demandes (mars 2014).	**O32 : déménagements.** O321 : effectuer les déménagements UE, EM et extérieurs (avril 2014). O322 : effectuer le resserrement Gribeauval sur Maginot (nov 2014).	**O33 : finalisation du projet.** O331 : étude de satisfaction (mars 2015). O332 : ajustements finaux (juin 2015).	
Traditions	**O41 : recensement** O411 : recenser les objets de tradition EEI7 et régiments attachés.	**O42 : création ERI/1er esc.** O421 : Organiser une cérémonie de dissolution formelle EEI7. O422 : Archiver tradition EEI7 (salle honneur / musée de la cavalerie).		
Prépa ops **Phases de programmation**	**PO2** Maintien des SF XL/EEI. Préparation des MCP.	**MCP et PROJECTION** Réarticulation des UE en format OPEX/TUEM. MCP puis projections.	**RCO** Expérimentation ERI. Expérimentation peloton XL 4+4. Mise en place doctrine.	**PO1** RETEX sur la restructuration. Emploi peloton XL 4+4 et ERI.
	EM: fiche 402; directives MCP / TUEM OPEX; préparation PC rgt (JANUS, CENTAC) ECL : SOUT activités XL et préparation MCP XL1: GUEPARD XL et préparation MCP EAE MALI / restructuration XL2: préparation MCP RCI XL3: PO2 XL + préparation GUEPARD XL	EMT RCI : préparation PC rgt (JAVELOT, CENTAC, JANUS, VAP) ; projection ECL : CCLIA RCI 1ESC : EAE MALI 2ESC : ESC BLD RCI 3ESC : ESC XL GUEPARD	EM : refonte du SAIQ et de la directive de prépa OPS ECL: SOUT activités rgt 1ESC : expé ERI 2ESC : expé XL 4+4 3ESC : EEI LIBAN 4ESC : EAE MALI puis transition XL 4+4	EM : rédaction d'un RETEX rgt sur la restructuration ECL : SOUT activités rgt 1ESC : PO1 ERI 2ESC : PO1 XL 4+4 3ESC : EEI LIBAN + RCO + transition XL 4+4 4ESC: PO1 XL 4+4

	XL4: PO2 XL EEI7: préparation fusion XL1 5ESC (UIR) : MISSINT	4ESC : MCP MALI + projection EAE MALI 5ESC : MISSINT	5ESC : MISSINT	5ESC: MISSINT

Les lignes d'opération font l'objet d'un suivi de pilotage mensuel.

Retour

Création de l'escadron de reconnaissance et d'intervention du 1er RCh

Par le capitaine Cédric Barthas

Le 24 avril 2014, le 1er régiment de chasseurs (1er RCh) de Thierville-sur-Meuse et l'escadron d'éclairage et d'investigation de la 7e brigade blindée (EEI7) ont participé à une prise d'armes de la Saint-Georges particulièrement solennelle. Devant soldats, anciens et familles, le général de Lapresle, commandant la 7e brigade blindée (7e BB), roulait le fanion de l'EEI7, tournant ainsi une page d'histoire. En effet, cette date marque la dissolution de l'EEI7 et la création de l'escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI), fusion de l'EEI 7 et du 1er escadron du 1er RCh.

Cette restructuration s'intègre dans le nouveau format de l'arme blindée cavalerie que doit expérimenter le 1er RCh. Elle intervient alors que le futur ERI se prépare à partir en mission au Mali, dans le cadre de l'opération Serval, d'octobre 2014 à février 2015.

Afin de mener de front toutes ces missions concomitantes, et ce dès l'annonce de la réorganisation du régiment en fin d'année 2013, l'EEI7 et le 1er escadron ont réalisé une feuille de route dans les domaines de la gestion du personnel avec la préservation des compétences, de l'infrastructure et du matériel, et de la pérennité des traditions.

Dans le domaine très pointu des ressources humaines, la priorité du colonel Chabut, chef de corps du 1er RCh, était de ne nuire à quiconque et de préserver l'outil de combat du régiment : l'homme.

De fait, les anciens éclaireurs qui le souhaitaient devaient avoir l'opportunité de poursuivre leur carrière au sein de l'ERI ; de même que les anciens tankistes du 1er escadron préférant rester dans leur spécialité devaient pouvoir continuer à servir sur char Leclerc au sein des trois autres escadrons de combat. Il s'agissait donc pour les deux commandants d'unités, le capitaine Nopre (EEI7) et le capitaine Puga (1er escadron), de recevoir cadres et militaires du rang afin de leur exposer les attendus de la nouvelle structure et de prendre en compte leurs aspirations futures.

Le nouvel escadron a été créé en s'appuyant sur les compétences individuelles, notamment antichars, et en s'attachant à les distiller très rapidement pour créer une unité homogène. Au terme d'un dialogue

complexe, de décembre 2013 à avril 2014, les souhaits des éclaireurs et des chasseurs ont pu être satisfaits.

Une fois la structure théorique du nouvel escadron réalisée, l'EEI7 et le 1er escadron se sont attachés à résoudre la question de l'infrastructure et de la logistique, avec notamment la problématique du déménagement. Les commandants d'unité et leurs adjoints ont, plusieurs semaines durant, orchestré le ballet incessant des matériels et des soldats. Durant cette période particulière, débutée en mars 2014, le régiment a connu une valse d'équipements, de mobiliers, de locaux et de transferts de responsabilités, qui a fait l'objet de lignes d'opérations, tant cette mission était sensible. Trophées, vestiges et autres souvenirs des histoires de l'EEI7 et du 1er escadron se retrouvent, quant à eux, sur les murs du nouvel

ERI.

L'anticipation, l'innovation et l'adaptabilité du 1er RCh ont permis de réaliser cette phase très délicate de par la structure de l'ERI qui est encore peu connue. S'étant achevé en avril 2014, ce réaménagement structurel a créé un nouvel escadron fort des passés, des souvenirs, des traditions et des hommes de deux unités exceptionnelles.

Cette restructuration, débutée au mois de décembre 2013, s'est déroulée en douceur grâce à la réactivité et à l'implication de tous les participants.

Les éclaireurs et les chasseurs, bien qu'affectés de voir se transformer leurs escadrons, éprouvent aujourd'hui une belle satisfaction à fusionner au sein de l'ERI. Cette nouvelle unité leur donnera la possibilité de partager les savoir-faire spécifiques des métiers d'éclaireurs et de tankistes.

Dès le 30 avril, le début de la préparation de la future mission au Mali s'est révélé extraordinairement profitable en termes de cohésion et d'état d'esprit. Elle a fait oublier les éventuels doutes et a achevé de fédérer tous les membres de cette jeune unité.

Retour

« Cavalerie 2016 » : réorganisation d'un régiment d'AMX10 RCR

Par le lieutenant-colonel Olivier Baudet et le capitaine François Barthelot.

Désigné en octobre 2013 pour déménager à Carpiagne alors que plus de 70 % de ses effectifs étaient déployés sur le sol africain en RCI (EMT + 1 ESC), au Mali (EAE et ESC AMX10 RC) et à Djibouti (ESC AMX10 RC), le 1er REC a appris parallèlement qu'il allait conduire l'expérimentation de la nouvelle structure des régiments blindés.
Poussé à conduire rapidement cette transformation du fait de la prise d'alerte GUEPARD et de son déménagement, le 1er REC vit sur son nouveau format depuis le 22 mars 2014.

Une réorganisation qui s'inscrit pour les légionnaires-cavaliers dans la dynamique suscitée par le déménagement à Carpiagne

Déployés sur le sol ivoirien, les légionnaires du 5e escadron, l'EAE du 1er REC, furent dans un premier temps surpris d'apprendre qu'au déménagement à Carpiagne s'ajoutait la dissolution de l'escadron auquel ils avaient donné ses lettres de noblesse après deux années de montée en puissance exigeantes et rigoureuses. Mais ils laissèrent peu de temps aux questions, car les missions opérationnelles reprirent rapidement le dessus avant le retour en métropole.

Le défi du déménagement, dont chacun comprit vite l'intérêt opérationnel tant les atouts du camp de Carpiagne sont avérés, permit au régiment de comprendre qu'il était conforté dans sa mission. La dissolution d'un escadron du REC représente une part de la contribution de la Légion étrangère à l'effort général de déflation effectué par les armées dans le cadre de la nouvelle loi de programmation militaire.

Le 1er REC devait prendre l'alerte GUEPARD avec un escadron AMX10 RC et un ERI à partir du 28 mars 2014 pour six mois. Parallèlement, il devait effectuer son déménagement avant le 10 juillet et réaliser son PAM estival. Plutôt que d'effectuer au cours de l'été une réorganisation « sous le feu » contraire aux principes tactiques, la décision fut donc prise de conduire cette manœuvre avant la prise d'alerte GUEPARD, d'autant que ce dernier devait adopter la nouvelle structure de l'ERI du fait du passage annoncé en « échelon national d'urgence ». Le 22 mars 2014, 21 ans après sa « re-création », le 5e escadron du 1er REC fut donc dissous, et ses effectifs furent répartis principalement au sein de l'EEI appelé à se transformer en ERI, ainsi que dans les autres escadrons.

Transformation structurelle en ERI effectuée pour l'escadron de tradition du 1er REC

A son retour de SERVAL, le 4e escadron du 1er régiment étranger de cavalerie, escadron d'éclairage et d'investigation de la 6e BLB (EEI.6), qui armait l'escadron d'aide à l'engagement du GTIA Désert, reçut pour mission de se transformer en escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI) à quatre

pelotons de reconnaissance et d'intervention (PRI-reconnaissance / 2 patrouille missile) dans le cadre du modèle « Cavalerie 2016 ».

Alors que structurellement l'EEI n'avait que trois pelotons et que chacun d'entre eux n'avait qu'une seule patrouille MILAN, il fallait recréer un quatrième peloton et doubler le nombre de patrouilles MILAN des trois pelotons existants. Ce quatrième peloton, qui avait été peloton RASIT et PAD ces quinze dernière années avant d'être « mis en sommeil », devait cette fois-ci devenir peloton de reconnaissance et d'intervention. S'appuyant sur son expérience malienne des PRIAC, donc d'une structure quasi-identique à deux patrouilles MILAN par peloton, et après avoir été renforcé par des cadres et légionnaires du 5e escadron dissous, l'EEI a donc débuté une série de FSE pour former ce personnel. Ces renforts spécialisés dans le combat missile devraient être une aide précieuse dans les transformations à venir.

L'EEI a ainsi œuvré à la formation de ses nouveaux tireurs MILAN et approfondi la formation des adjoints de patrouille MILAN durant cinq semaines de camp escadron. Il a également formé ses futurs tireurs de précision, savoir-faire essentiel à conserver car présent sur tous les TUEM des opérations extérieures, tout en qualifiant les plus jeunes légionnaires sur une formation dite de « recherche blindée ». Cet escadron a donc formé l'ensemble du personnel nécessaire à la montée en puissance de sa nouvelle structure d'ERI.

A la suite de ce cycle de formation conséquent, le 4e escadron peut désormais armer l'ensemble des structures de niveau peloton souhaitées : PRI-léger (aucune patrouille missile), PRI-éclairage (une seule patrouille missile), PRI-reconnaissance (deux patrouilles missile, PRI-missile (trois patrouilles missile).

Les formations individuelles étant achevées, l'ERI du 1er REC est maintenant prêt à débuter son expérimentation en fonction du mandat que lui confiera l'Ecole de Cavalerie. Les pelotons « réorganisés » doivent s'approprier cette nouvelle puissance de feu missile sans perdre leur capacité renseignement et leur aptitude reconnue à travailler en multicapteurs. L'enjeu est bien de démontrer toute la pertinence de ce nouveau format pour nos engagements opérationnels.

Retour

Préparation opérationnelle décentralisée (POD) : l'âge de raison ?

Par le colonel Philippe Dutroncy

« Permettre aux corps de troupe de reconquérir leur liberté d'action pour conduire, de façon décentralisée, une préparation opérationnelle interarmes réaliste et motivante à partir des garnisons ». Au regard des difficultés rencontrées au quotidien, cette ambition affichée de l'armée de Terre n'est-elle qu'une utopie ?

La formation, l'instruction et l'entraînement sont les trois piliers d'une préparation à l'engagement réussie. Ils sont progressivement érodés par les contraintes de toutes natures qui pèsent sur l'armée de Terre et notamment sur les corps de troupe. Pour autant, ce constat n'est pas sans appel !

Une politique volontariste, s'appuyant sur un système d'aides à une instruction de qualité (SAIQ) dépoussiéré et élargi à toutes les composantes de la préparation à l'engagement, pourrait servir de tuteur à ce projet. Elle constituerait alors une «police d'assurance » efficace, tant pour préserver que pour parfaire les savoir-faire techniques et tactiques des forces terrestres. En complément du recours à la simulation, il s'agirait, au travers d'une politique de moyens financièrement soutenable, de rendre aux unités la faculté de concevoir et de conduire une préparation opérationnelle décentralisée efficace, motivante et réactive. Ces moyens constitueraient un système d'aides à la préparation opérationnelle décentralisée (SAPOD) dont le SAIQ ne serait qu'une « brique ».
Simple cautère pour une préparation à l'engagement malade du surcroît de contraintes ou énième « réformette » sémantique ? Qu'on en juge à l'aune des solutions proposées.

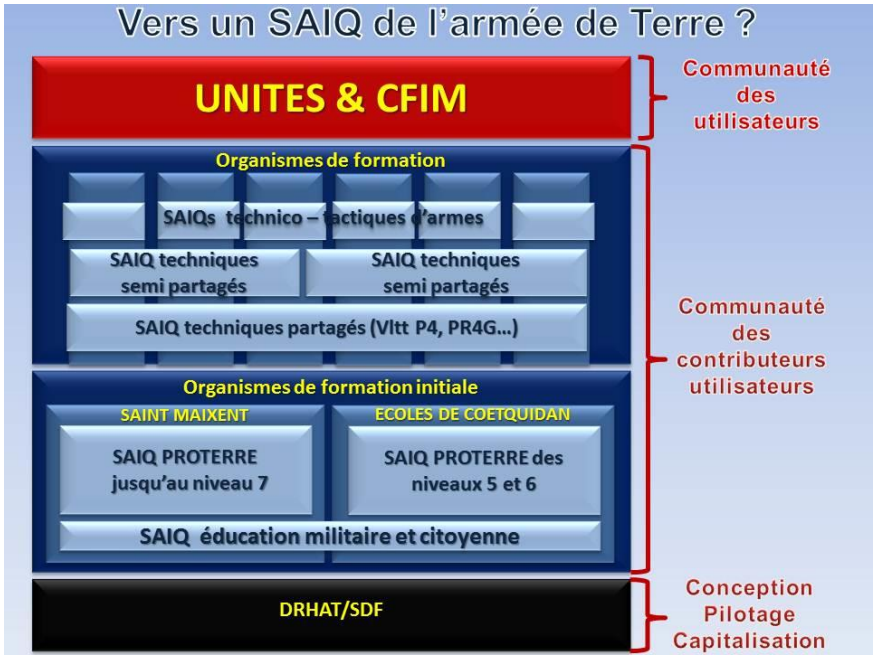

En dehors des séances de mise en situation pratique, les cours sur support numérique demeurent l'outil principal d'un SAIQ moderne. Ils sont aujourd'hui réalisés dans tous les organismes de formation et dans quelques régiments pour l'apprentissage des savoir-faire techniques et tactiques spécifiques à chaque emploi. Ces efforts peuvent être avantageusement fédérés au sein d'une « banque de données pédagogiques » gérée par les organismes de formation. Ces cours « clé en main », fruits d'un travail collectif, permettraient aux unités d'être proactives dans la conduite « glissante » de leurs

activités. **Pour peu que l'instructeur soit pédagogiquement formé et contrôlé, ils seraient aussi la garantie d'une instruction de qualité, cohérente, unifiée et quantifiable**.

Actuellement en phase de montée en puissance, la numérisation de l'espace de formation (NEF) vise à déployer au plus près des utilisateurs un « système de formation numérisée » cohérent et soutenable pour l'appui à l'acquisition des prérequis de la formation. Il suffit alors d'élargir cette mission à la consolidation des savoirs acquis en écoles et au partage d'une connaissance fiable et homogène au sein de l'armée de Terre pour bénéficier de ces SAIQ en appui de la POD. La NEF devient alors une remarquable opportunité pour appuyer l'effort d'instruction individuelle et collective au sein des forces terrestres.

Il ne reste alors qu'à assurer le continuum instruction – entraînement en développant notamment le drill.

L'instruction théorique étant dispensée, il s'agit de l'assimiler et de la consolider. C'est le rôle de l'instruction collective et de l'entraînement. Les rares heures de potentiel des parcs en service permanent (PSP) et d'entraînement (PE) devant être optimisées, il devient alors vital de s'appuyer sur les outils de simulation qui peuvent avantageusement être mis en réseau afin de se préparer au combat interarmes depuis les garnisons. Sous réserve qu'ils soient convenablement insérés dans les processus d'instruction collective et d'entraînement, les simulateurs offrent une vraie plus-value pédagogique. Ils permettent entre autres d'élever les niveaux seuils et d'atteindre plus rapidement des niveaux de compétences supérieurs en restituant fidèlement, sans risque et à coûts maîtrisés, la richesse des situations techniques et surtout tactiques.

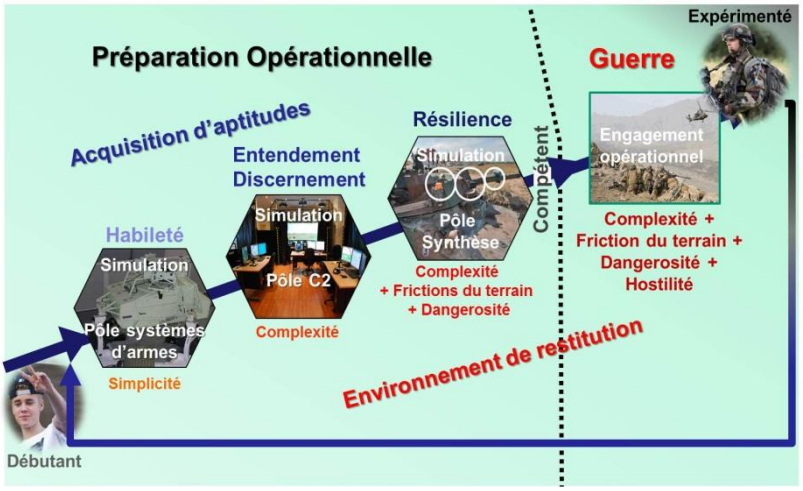

La simulation de l'armée de Terre est ainsi organisée au sein de trois pôles d'emploi qui permettent tous l'acquisition de compétences ou de capacités particulières. De même que la simulation est complémentaire des autres modes de

préparation à l'engagement, ces trois pôles se combinent pour atteindre des objectifs pédagogiques également complémentaires.

Au sein du pôle systèmes d'armes, les simulateurs de mise en œuvre, généralement de conduite ou de tir, répondent au besoin d'acquisition des habiletés. **Les simulateurs du pôle C2** : commandement coordination tels que : ROMULUS, OPOSIA et à terme SOULT ou SPARTE, permettent l'étude et le drill des savoir-faire tactiques. Ils servent à acquérir l'entendement et le discernement afin de décider avec justesse.

Ces derniers simulateurs offrent une richesse aujourd'hui méconnue et sous exploitée. L'audit sur la simulation du pôle C2 conduit par l'inspection de l'armée de Terre en 2014 a souligné l'impératif d'acculturation de l'armée de Terre à ces outils nouveaux. Cette acculturation doit être systématiquement pratiquée en écoles, lors des formations initiales et d'adaptation. Elle doit être complétée par la diffusion de directives pédagogiques destinées aux employeurs comme aux utilisateurs.
Si la simulation « virtuelle ou constructive » présente des atouts, elle n'est qu'une étape dans les processus d'acquisition pédagogique des savoir-faire des combattants. Il faut donc compléter ses apports lors d'exercices pertinents, réalisables pour les petites unités : groupes, sections sur des zones de manœuvre disponibles sur très court préavis (24 à 48h00).
Au sein du pôle synthèse, les simulateurs de tirs de combat montés sur les systèmes d'armes permettent de renforcer la crédibilité de ces exercices terrain qui favorisent l'acquisition de la résilience individuelle et collective en confrontant les combattants à la friction du terrain.

Cependant, la conduite décentralisée d'exercices réguliers et aboutis est un véritable « parcours du combattant » qui impose un investissement hommes / temps difficilement compatible avec le rythme d'activités des unités.
La constitution coordonnée de «bibliothèques de dossiers d'exercices, pédagogiquement formatés et capitalisés sur supports numériques, s'impose donc. Cette ressource doit ensuite être partagée entre tous les acteurs de la préparation opérationnelle décentralisée et centralisée, notamment avec les organismes de formation et les centres de préparation des forces lorsqu'il s'agit d'exercices joués en simulation ou sur les grands camps nationaux. La capitalisation et la mise à disposition de cette ressource, via le réseau intranet de la défense, pourraient être confiées :

- au commandement des forces terrestres (CFT) au titre de ses prérogatives dans la conception et la conduite de la préparation opérationnelle ;

- à la sous-direction formation de la Direction des ressources humaines de l'armée de Terre DRHAT-SDF pour ce qui concerne les exercices en simulation au titre de ses prérogatives de pilotage de la communauté d'emploi des espaces d'instruction collective NEB-simulation.

Afin d'exploiter au mieux ces apports, les unités doivent ensuite retrouver une « mobilité tactique » en terrain libre lorsqu'elles ne disposent pas d'un terrain de manœuvre de proximité.

Les fastidieuses procédures de dépôt d'avis de manœuvre découragent les meilleures volontés et interdisent toute réactivité. Or, cet obstacle peut être contourné. La négociation par les régiments d'avis de manœuvre permanents ou, à défaut, le dépôt d'avis de manœuvre récursifs leur offrirait une réactivité compatible avec la conduite glissante de leur préparation opérationnelle.
Enfin, les garnisons regorgent souvent de friches industrielles ou urbaines inexploitées. Une négociation avec les communes ou les chambres de commerce et d'industrie permettrait d'obtenir le même résultat pour l'entraînement en zone urbaine, aujourd'hui incontournable. Quelques unités profitent déjà de telles opportunités qui ne demandent qu'à être multipliées et partagées.

Cette panoplie d'outils complémentaires garantirait l'efficience des trop rares heures passées dans les centres d'entraînement centralisé (CENTAC-CENZUB) et la sauvegarde d'un socle de préparation opérationnelle de qualité, vital au succès des engagements opérationnels de l'armée de Terre.
Dès lors qu'ils ne nécessitent qu'un investissement relativement réduit, les gains opérationnels attendus n'imposent-ils pas de s'engager avec conviction dans cette démarche ?
Initiée par l'EMAT, capitalisant les « briques » déjà réalisées depuis plusieurs années de façon décentralisée, coordonnée par la DRHAT-SDF et le CFT, la construction d'un « dispositif provisoire » peut être rapide et serait consolidée en quelques années.

« Ne pas subir ». En matière de POD, l'armée de Terre doit faire sienne la devise de « Rhin et Danube » et des « diables rouges ». Elle nous encourage, malgré les difficultés, à reprendre en main notre aptitude à préparer nos engagements futurs sur un terrain que nous avons très longtemps délaissé : celui de nos garnisons.

Retour

De la modularité à l'adaptabilité au 1er régiment de chasseurs

Par le capitaine Mickael Popovics

Le concept de modularité s'appuie sur une nécessité fonctionnelle de fractionnement grâce à laquelle un régiment peut projeter une pluralité de modules indépendamment de la logique organique afin de répondre aux sollicitations du commandement quant à un contrat de projection ambitieux tout en préservant le volume globale des forces. Il en sera ainsi pour le 1er régiment de chasseurs de Verdun, qui projettera la totalité de ses unités élémentaires entre octobre 2014 et octobre 2015 sur les théâtres d'opérations extérieures africains (escadron ERC90 en Côte d'Ivoire, auto-relève pour deux EAE[30] au Mali) et Libanais (EEI[31] de l'opération Daman).

Les récents engagements des forces françaises ont quelque peu remis la « reine des batailles » qu'est l'infanterie au cœur des luttes contre-insurrectionnelles asymétriques. Néanmoins, la modularité de nos régiments de cavalerie s'appuyant sur la polyvalence et la souplesse d'emploi des escadrons de chars Leclerc a permis de préserver la crédibilité opérationnelle de nos forces et de garantir des capacités d'action et de manœuvre dynamiques dans les mains du chef tactique. En participant aux projections sur ERC90 ou AMX10RC, les unités de chars Leclerc ont su démontrer leurs pleines capacités opérationnelles, alliant précision tactique et compétences techniques reconnues.

C'est dans cette logique que le 2e escadron du 1er régiment de chasseurs prépare depuis janvier 2014 sa prochaine projection en République de Côte d'Ivoire. En effet, désigné pour armer le 35e mandat de l'opération Licorne, le 1er RCh projettera dès octobre 2014 en RCI un état-major bataillonnaire, la colonne vertébrale de la compagnie de commandement et logistique interarmes et un escadron blindé composé d'un TC1[32], de deux pelotons ERC90D et d'un peloton d'éclairage et d'investigation.

---

[30] Escadron d'aide à l'engagement.

[31] Escadron d'éclairage et d'investigation.

[32] Train de combat régimentaire n°1 ; il s'agit du peloton de commandement et de logistique d'une unité élémentaire comprenant une cellule commandement, une équipe d'appui aux ressources humaines, une équipe d'appui au commandement transmissions, une équipe d'appui médicalisé, une équipe de transport logistique et d'une équipe légère d'intervention à la maintenance des véhicules.

Force est de constater que cette structure peu commune ne s'appuie sur aucun dogme doctrinal et qu'elle réunit les principes d'action qui font la force de nos unités de cavalerie blindée : le renseignement et la sureté, l'initiative et l'anticipation, la combinaison du feu et du mouvement[33].

Le passage du 2e escadron du 1er RCh sur cette organisation s'est opéré sans entrave car les savoir-faire acquis lors de ses entraînements en chars Leclerc sont transposables à cette nouvelle structure. Le 1er RCh a la chance de bénéficier d'un terrain de manœuvre de 1 200 hectares, le camp militaire de la Chaume, situé à la sortie immédiate de sa zone technique, lui procurant la capacité d'entraîner sans cesse tant les équipages à la mise en œuvre des mécanismes élémentaires que les pelotons et escadrons à la manœuvre tactique globale. De plus, le professionnalisme des cadres et militaires du rang alliant disponibilité, volonté de réussir, pugnacité et sens du devoir font du personnel de ce prestigieux régiment des soldats préparés à l'engagement opérationnel. Le rythme soutenu des activités de ces derniers mois (projection aux Emirats arabes unis et au Qatar, prise de l'alerte Guépard[34] pendant une année complète, campagnes de tir équipages, pelotons et SGTIA aux excellents résultats, rotations CENTAC[35] et CENZUB[36] régulières) atteste de l'investissement sans faille du 1er RCh et de son personnel dans les missions confiées par le CFT et la 7e brigade blindée.

Ainsi, l'escadron du capitaine Popovics se prépare depuis janvier 2014 pour sa projection en RCI. Quittant un cycle dense de préparation opérationnelle sur chars Leclerc et faisant preuve d'adaptabilité et de réactivité, les cadres et chasseurs du 2e escadron ont remis le pied à l'étrier de leur nouvelle monture en s'adonnant à l'acquisition des fondamentaux techniques (qualification technique du tireur ERC90, maîtrise de la tourelle et des ordres de tirs pour les chefs d'engin, instructions élémentaires et complémentaires de pilotage pour les pilotes), mais aussi à la transposition des fondamentaux tactiques acquis durant leur récente phase en chars Leclerc.

---

[33] Nous trouvons ces principes d'actions dans le premier chapitre de tous les documents doctrinaux de la cavalerie.

[34] Dispositif d'alerte qui permet de déclencher une force sur très court préavis. Ce dispositif prendra prochainement l'appellation d'échelon national d'urgence (ENU).

[35] Centre d'entraînement tactique au combat de Mailly-le-camp.

[36] Centre d'entraînement en zone urbaine de Sissonne.

Après une phase d'évaluation technique des équipages et une première campagne de tirs équipages (trois équipages classés « opérationnel niveau 5 », cinq équipages classés « opérationnel niveau 4 » [37]), le 2e escadron poursuit actuellement sa préparation en instruisant ses équipages et pelotons aux procédés et missions les plus fréquemment rencontrés en opérations africaines (reconnaissance et contrôle de zone, tenir un point de contrôle, ouverture d'itinéraires et protection de convoi, bouclage…). De plus, conscient de la régionalisation de la lutte anti-terroriste, de la redistribution des missions dans le secteur de la BSS[38] et de la plus-value apportée par une unité de cavalerie dans le milieu désertique où les élongations ne sont pas propices au combat d'infanterie, le 2e escadron intensifie sa préparation en accentuant ses efforts dans l'aguerrissement du personnel et en jouissant d'une opportunité de formation au contrôle de foule dispensée par le CENZUB.

Enfin, le mois de juin sera l'occasion pour le capitaine Popovics de commander la totalité de son escadron sur le camp militaire de la Chaume pour une séquence de synthèse durant laquelle tous les fondamentaux techniques et tactiques seront drillés et évalués avant la projection d'octobre.

Fort de son passé, de son expérience et de son indéniable professionnalisme, le 1er régiment de chasseurs n'a de cesse de relever les défis qu'il reçoit, tant dans sa composition organique que dans la perspective de son emploi opérationnel. Il s'adapte pour cela à partir de son esprit d'équipage, fondement premier de l'esprit cavalier !

Retour

[37] Le classement des résultats de tirs est échelonné de 1 à 5 : 5 et 4 sont des niveaux opérationnels sans restriction, 3 est un niveau opérationnel avec restriction, 2 et 1 sont des niveaux non-opérationnels.

[38] Bande sahélo-saharienne ; découpage géographique comprenant le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.

Réversibilité opérationnelle au 1er régiment de chasseurs

Par le capitaine Frédéric Saint Sans et le lieutenant Olivier Namand

Socrate soulignait que « ce qui fait l'homme, c'est sa grande faculté d'adaptation ». Or la réversibilité opérationnelle ou le changement de posture figurent parmi les qualités militaires, mais surtout parmi les savoir-faire du cavalier en général et des tankistes passionnés en particulier. Le 3e escadron du 1er régiment de chasseurs l'a prouvé lors de son retour sur matériel majeur après une OPEX sur VBL au Kosovo durant l'année 2013. Afin de participer dans un format organique en Leclerc au dispositif d'alerte Guépard d'avril à septembre 2014, cette unité a disposé de quatre mois pour se remettre en selle et démontrer son aptitude opérationnelle.

Se déroulant de décembre 2013 à mars 2014, cette phase a permis d'enchaîner une POD[39] et un rallye équipages en décembre sur l'ECI[40] de La Chaume en garnison, des sessions de simulation 70 au quartier et 61 à Saumur en janvier, 17 tirs équipages puis un CENTAC à Mailly en février et enfin une session de simulation 62 et 3 tirs pelotons en mars à Canjuers. Tous les objectifs assignés au 3e escadron ont été atteints avec succès. En effet, durant les deux contrôles phares de la période, la rotation au CENTAC a été très bonne, l'une des deux meilleures rotations depuis l'instauration des nouveaux barèmes en 2012, et les pelotons se sont tous classés opérationnels avec 4 sur 5 au classement du CETIA.

Cette transition réussie illustre bien cette capacité de réversibilité opérationnelle des escadrons Leclerc. Cependant, il ne suffit pas de l'évoquer pour s'en convaincre. Plusieurs pistes issues de l'observation de cette période peuvent être dégagées pour l'expliquer. Initialement, il s'agit tout simplement de faire son métier en vue de l'engagement opérationnel. Cela se décline selon trois axes : la force de conviction des chefs, l'état d'esprit régnant à l'unité ainsi qu'une montée en puissance progressive tant du point de vue de la programmation que de la pédagogie.

---

[39] Préparation opérationnelle décentralisée

[40] Espace collectif d'instruction

Force de conviction des chefs, l'humilité de reprendre les fondamentaux avec passion.

L'investissement du staff de commandement de l'unité et des chefs fut total, tant du point de vue personnel que professionnel. Bien qu'un peloton soit légèrement plus expérimenté, il faut souligner la jeunesse des autres à tous les niveaux. Cette implication peut être illustrée par l'étape de la POD sur le camp de La Chaume. Fort logiquement, et tenant compte de la bonne disponibilité du matériel, celle-ci a été centrée sur l'école d'équipage à raison de deux à trois jours par peloton. Il a nécessairement fallu reprendre les savoir-faire techniques propres au char, logiquement mis en sommeil lors de l'année précédente. Le travail a aussi consisté à rétablir au plus vite la cohésion des équipages. La grande majorité n'avait jamais travaillé ensemble en char, bien que très motivée par le fait de le servir. Du point de vue tactique, les actes élémentaires ont été repris à la base. En effet, même si ceux-ci étaient globalement connus, leur maîtrise dans l'engin avec les contraintes déjà évoquées ne put être réalisée en peu de temps ; notamment dans l'optique d'un passage au CENTAC. C'est bien le drill réalisé aussi en simulation, un travail continu des chefs de chars à tous les instants, bien au-delà de cette POD, qui paya. Outre l'investissement des chefs, la capacité de servir des matériels aussi différents repose également sur la volonté de tout un personnel de travailler ensemble dans un but commun. Il s'agit bien là de s'appuyer sur l'esprit de tankiste possédé par tous dans l'unité.

L'esprit de tankiste du 3e escadron, source d'une réussite collective.

De fait, être tireur, pilote ou chef de char et de VBL, c'est avant tout faire partie d'un équipage. En ce sens, une projection sur structure plus légère mais en unité blindée contribue au maintien de cet esprit d'équipage. Pour autant, on ne peut omettre le quatrième constituant qu'est l'engin. La mise en œuvre d'un système d'arme moderne tel que le char Leclerc ou le recueil du renseignement ne souffre aucune approximation. En effet, chaque action étant normée, les membres d'équipage se doivent d'être procéduriers afin de servir le char au maximum de ses capacités. Il en va de même pour les patrouilles, qui doivent développer une finesse et une autonomie certaines. Cette complémentarité des hommes et de la machine met en valeur la notion même d'équipage et démontre toute l'importance de la cohésion entre ses membres. Cet impératif influence la formation mais surtout le comportement. Souvent passionnés, les hommes et femmes servant le char Leclerc ou son environnement sont surtout des soldats d'élites. Etre tankiste, c'est conjuguer un subtile mélange de rigueur, de passion et de saine émulation entre équipages. Mais c'est surtout, pour le commandant d'unité, une base favorisant le travail collectif des pelotons pour réussir les missions de l'escadron. Cette qualité propre aux tankistes fut bien le socle de relations humaines fortes au 3, permettant de surmonter les défis dans une phase particulièrement rythmée. Cela fut néanmoins favorisé par une programmation des activités cohérente et progressive.

La progressivité de l'apprentissage, facteur d'évolution rapide et significative.

Bien que dense et très rapproché dans le temps sur quatre mois, l'apprentissage a reposé sur une pédagogie progressive. Fixée en programmation, cette pédagogie a alterné cours théoriques et pratiques, séances de simulations sur ETT et SEE[41] propres aux équipages servant sur char Leclerc et sorties sur le terrain pour intégrer les patrouilles. L'instruction s'est déroulée traditionnellement du mode équipage au mode peloton, la transition se faisant naturellement grâce à la plus-value de la simulation. La montée en puissance s'est nourrie de ces séances de simulation, celles planifiées et réalisées au sein de l'Ecole de Cavalerie bien évidemment, mais également celles proposées par la cellule simulation du régiment. Elles ont permis de cibler les axes d'efforts et de permettre une personnalisation de la progression. Il faut préciser que ces types de simulateurs sont spécifiques au personnel servant le char. C'est une chance pour les équipages Leclerc que de disposer de cet outil dans la cavalerie. Un tel outil permet certes de remplacer des moyens réels. Il a surtout révolutionné la pédagogie en faisant « entrer l'instructeur dans l'engin », adaptant ainsi son action au profit d'une formation spécifique, sur mesure pour l'équipage.

Ainsi, des chefs convaincus, un personnel ayant à cœur de bien servir ensemble et une programmation cohérente bien que dense sont les clefs d'une belle réussite dans une transition *a priori* peu évidente pour le 3e escadron. Cela s'intègre parfaitement et augure d'un bel avenir au sein d'un régiment Leclerc pleinement opérationnel, enchaînant une alerte Guépard sur un an et deux phases de projection fin 2014 et début 2015 au Mali avec une auto relève, en République de Côte d'Ivoire et au Liban, où le 3 sera présent.

Retour

[41] ETT : entraîneur aux techniques de tourelle. SEE : simulateur d'entraînement d'équipage

Un peloton du 3e régiment de hussards au GüZ

Par le lieutenant Guillaume Epp

Le GüZ[1], centre d'entraînement de la *Bundeswehr*[2], a permis à un peloton du 3e régiment de hussards (3e RH) de participer en tant que force amie à la préparation opérationnelle des chasseurs allemands du *291 Jägerbataillon*[3] (291JgBtL) avant leur projection au Kosovo.

Du 31 mars au 11 avril 2014, les hussards se sont rendus à Letzlingen en Allemagne. Ces préparations opérationnelles binationales communes font parties du quotidien des soldats de la brigade franco-allemande. « *Beide Augen öffnen*[4] ! *Eyes on your target*[5] ! Vise et tire ! ». Alors que le lieutenant allemand de la 2e compagnie du 291JgBt instruit, le lieutenant Nicolas, chef de peloton au 3e RH de Metz traduit et complète l'instruction. Les hussards exécutent les ordres, manipulent l'arme allemande. Ils vont passer deux semaines, dotés de G36[6], sous les ordres de leurs camarades allemands. Le but de cette rotation au GüZ, l'équivalent du CENTAC français, est la certification du bataillon de réserve opérationnelle germano-autrichien, prenant l'alerte *Operational Reserve Force* du Kosovo au second semestre 2014. L'exercice s'est fait dans des conditions proches d'un engagement opérationnel réel, en milieu interallié.

Retour

Un peloton du 3e régiment de hussards forme des militaires gabonais

Par le lieutenant Guillaume Epp

Un peloton du 4e escadron du 3e régiment de hussards de Metz, intégré au dispositif des forces françaises au Gabon, a encadré la formation d'une section de 43 soldats gabonais du bataillon de reconnaissance et de combat des forces armées gabonaises du mardi 22 avril au vendredi 02 mai 2014. Cet entraînement a été mené dans le cadre d'un détachement d'instruction opérationnel (DIO) à Libreville au Gabon.

Après une présentation du programme de l'instruction par les hussards, les soldats gabonais entament une série de cours théoriques et pratiques. Les premiers exercices terrain, afin de restituer en pratique les savoir-faire techniques et tactiques appris, ont lieu dès la fin de la première semaine de formation. L'encadrement français y voit les points à approfondir, comme le combat en véhicule ou débarqué.
L'instruction théorique reprend en deuxième semaine pour les soldats gabonais, avant d'effectuer la synthèse des différentes missions enseignées (reconnaître, interdire, barrer, ...) lors de l'exercice final. Pour celui-ci, et sur une journée complète, les gabonais enchaînent les missions en véhicules ou à pied face à une force ennemie fictive, jouée par les soldats français.

Le retour au camp de Libreville permet une remise en condition du personnel et du matériel avant la cérémonie de fin de stage. A cette occasion, les hussards remettent leurs diplômes, attestant de leur réussite à cette instruction, aux soldats gabonais.

Cette formation a permis aux soldats français de mieux connaître leurs homologues gabonais. « Nous avons passé la dernière nuit en jungle, autour du feu, avec nos collègues gabonais avant la phase de synthèse finale. Nous avons pu apprécier les progrès significatifs réalisés par nos stagiaires. Cela a permis de confirmer la cohésion créée avec eux tout au long de ce DIO. Ce fut pour nous, hussards messins, une expérience enrichissante et pleine de partage », souligne le maréchal-des-logis Thomas, chef de patrouille au 4e escadron.

Retour

Emploi et non-emploi de capacités opérationnelles décisives : les logiques en œuvre et leurs conséquences

Le char Leclerc, illustration de l'indécision stratégique

Par le capitaine Nicolas Rynine

Les capacités budgétaires de l'Etat français se contractent d'année en année. Face à cette situation, le gouvernement est dans l'obligation de classer ses priorités et de leur attribuer des budgets en réduction. Des choix doivent être opérés dans ce qui reste de marge de manœuvre, c'est-à-dire dans les missions régaliennes. Ainsi, la défense, responsabilité étatique fondamentale, participe plus que toute autre fonction publique au redressement des comptes publics en concédant des efforts considérables. Ces derniers se traduisent en choix capacitaires préalablement orientés par une analyse du contexte stratégique actuel et futur.

En terme micro-organisationnel, des capacités de combat sont réduites à un niveau tel qu'il s'agit pour certaines d'entre elles d'un abandon opérationnel. Le char chenillé Leclerc, fleuron et symbole d'une cavalerie blindée, avec la disparition d'un régiment à l'été 2014, rentrera bientôt dans cette catégorie des capacités résiduelles sans effet tactique possible.

1999- Kosovo, un char en patrouille sur les axes de Mitrovica.

Dans ce cas, est-il pertinent de conserver un parc aussi limité d'engins dédiés au combat de contact ? L'emploi des unités préservées permettra-t-il d'obtenir un effet déterminant sur l'ennemi ? *A contrario*, la saignée opérée se justifie-t-elle par les économies ainsi dégagées ? Ces dernières valent-elles de restreindre les modes d'action du chef tactique et, *in fine*, de contraindre la liberté du chef politique ?

La somme de ces interrogations marque la difficulté de décider l'abandon d'une capacité si cruciale. Mais son maintien dans un état léthargique est financièrement coupable.

Le débat, nécessaire, sur l'avenir du Leclerc, plutôt que d'aborder des considérations techniques ou opérationnelles, devrait porter sur les raisons de son non emploi. Ces dernières sont finalement identiques à celles qui lui permirent par deux fois d'aller marquer de ses patins l'asphalte kosovar ou libanais. C'est-à-dire qu'il s'agit d'abord d'une volonté politique d'engager ou non un matériel de guerre majeur et impérialiste.

Deux articles d'anciens stagiaires du CSEM[42] ont démontré que la cavalerie blindée possède des atouts remarquables, y compris dans les conflits actuels, et que son emploi fait pour le moins l'objet d'une « frilosité ». En s'appuyant sur ces deux constats - utilité opérationnelle et timidité d'engagement - la réflexion conduite sur ce système d'armes si particulier doit enfin aboutir à une décision : abandon ou préservation, mais certainement pas maintien d'une capacité échantillonnaire en érosion constante.
La France, au regard de son histoire, de son rôle dans les affaires du monde, de ses obligations internationales, des attentes qu'elle peut susciter et des menaces connues et encore inconnues auxquelles elle devra faire face sur une planète chaque jour plus disputée, doit impérativement préserver sa composante char de bataille, socle incontournable de modes d'action coercitifs.

Une décision d'emploi avant tout politique

Une arme à la portée politique

Si le chef militaire décide d'employer le char de bataille, c'est qu'il en attend un effet tactique précis. Il en est de même au niveau politique. Peu d'équipements militaires, qui plus est de mêlée, font l'objet de tant d'attentions de la part du pouvoir. Lorsque le chef des armées prend la décision de déployer le char Leclerc, c'est qu'il souhaite envoyer un message particulier. Il s'agit d'un signal fort qui vise à afficher la fermeté d'engagement d'un gouvernement, à donner de la solidité et de la réversibilité à une force, et surtout à tenter de dissuader l'adversaire. Employer un char plutôt qu'un véhicule blindé de combat ou une section d'infanterie permet d'afficher sans ambiguïté sa volonté de s'investir. Le char impressionne les belligérants, au moins dans un premier temps. Il permet aussi de s'imposer face aux autres acteurs politiques de la crise (l'ONU, les amis ou alliés).

2006- Arrivée au Liban, l'escadron de chars reforme la rame pour rejoindre sa zone de stationnement.

Ce raisonnement présida au déploiement du Leclerc au Liban. La résolution de l'ONU instituant la FINUL dans sa version 2 fut portée par le gouvernement de monsieur de Villepin, et se justifia par l'attribution d'un mandat plus répressif (sous chapitre VII) que le mandat initial qui datait de 1978. En raison de son activité diplomatique et de ses intérêts stratégiques, la France se devait d'être le principal contributeur et surtout le plus emblématique, le plus visible politiquement et médiatiquement.

[42] « La cavalerie blindée est-elle tombée en désuétude ? » CES P. de Tanouarn, 2012.
« La cavalerie blindée ou le renouveau de la manœuvre. Pour en finir avec la frilosité dans l'emploi des unités blindées ». CES A. Delpit, 2012.

Le choix du Leclerc s'opère dans ce triptyque décisionnel : engagement politique et diplomatique, visibilité médiatique, efficacité opérationnelle.
L'escadron de chars Leclerc (13 engins), en dépit de sa masse salariale réduite, produit un effet politico-militaire conséquent avec la mise en œuvre d'un système d'armes puissant, imposant et manœuvrier. Dans ce cadre, l'emploi de ce type d'unité est un démultiplicateur d'efficacité à plusieurs niveaux.
Le rapport coût contre effets réalisés se révèle particulièrement intéressant. Dans sa signature politique et médiatique, le déploiement d'une telle unité est l'équivalent de celui de plusieurs compagnies d'infanterie.
Le char de bataille est donc aujourd'hui un outil politique de projection de puissance. Poser des chenilles de char français sur un sol étranger est « lourd » de symboles et d'engagement, car il s'agit d'un des équipements militaires majeurs d'exercice de la souveraineté.

Patrouille sur les axes libanais, franchissement d'un point de contrôle tenu par les forces armées libanaises

Un sous-emploi imputable au manque de vision et de courage
Le faible emploi du char de bataille français provient davantage d'un défaut de grande stratégie claire et cohérente que d'un problème de disponibilité inhérente au matériel, ou de doctrine d'emploi foncièrement inadaptée aux conflits actuels de contre-insurrection.
.
Equipement majeur des forces terrestres et fleuron de la mêlée depuis la décennie 90, le Leclerc n'a toutefois été engagé qu'à deux reprises sur un théâtre d'opération extérieure (Kosovo puis Liban). Pour autant, son acheminement et sa projection en dehors des frontières nationales restent largement réalisables puisque des unités Leclerc participent très régulièrement à des exercices d'ampleur dans le golfe arabo-persique et, bien sûr, entraînent leurs équipages lors de manœuvres blindées sur les terrains militaires de métropole.

Face à cette faible fréquence de déploiement, les détracteurs avertis se concentrent sur le seul critère pertinent qui demeure en dehors de l'emploi opérationnel, c'est-à-dire la « soutenabilité » financière du système d'armes. Le coût d'entretien est ainsi souvent dénoncé, particulièrement lorsque les contraintes budgétaires imposent aux armées d'effectuer des choix douloureux.

Exercice Gulf Falcon *au Qatar. Le char dans l'un de ses éléments naturels*

En observant les causes et non les conséquences, il apparaît que la problématique de fond de ce type de matériel est en fait la prise de décision (processus et acte final) de son emploi dans le cadre politique français contemporain. Une telle disposition justifierait à elle seule l'allocation des crédits nécessaires à la maintenance des parcs et donc à la maîtrise de la disponibilité opérationnelle. Or, cette disponibilité, faute des budgets suffisants, est jugée insatisfaisante et valide finalement le non-emploi d'un équipement réputé peu fiable, dédouanant au passage le politique de tout choix capacitaire.

Pourtant, faire le choix du char de bataille, c'est vouloir s'engager politiquement dans la résolution d'un conflit ou dans la génération d'une force militaire robuste.

Faire le choix du Leclerc, c'est également accepter d'allouer les ressources indispensables à l'entretien de cette spécialité au regard d'analyses géostratégiques qui confirment l'effort financier.

Mais la conduite politique de la France n'est aujourd'hui pas favorable à l'utilisation d'un tel équipement. En refusant de désigner l'ennemi actuel et en se gardant de définir la menace prochaine, le politique ne permet pas aux armées de répartir leurs ressources budgétaires entre les différents équipements nécessaires à l'accomplissement des missions futures[43]. Cette situation est exacerbée, à la fois par la tyrannie médiatique de l'immédiateté alors que la construction d'un outil de défense national repose sur le temps long, similaire au temps de la *polis*, et par l'insoutenable carcan budgétaire dont le gouvernement ne parvient pas à se défaire.

Ainsi, à travers l'exemple d'un non-choix capacitaire précis, celui de l'emploi du char de bataille français Leclerc et de son entretien, il est possible d'illustrer un mal plus profond et plus conséquent, celui de notre errance stratégique soumise à l'indécision politique, elle-même ballotée par son impératif médiatique et son assujettissement à la charge de la dette.

L'impérieuse nécessité de choisir et d'en assumer les conséquences

Dans le contexte sécuritaire actuel et au regard de l'hiver budgétaire, quelle est la démarche qui doit présider à la définition de la défense nationale ? Le gouvernement doit-il se projeter en avant et allouer

[43] Missions induites par la réflexion sur la place ambitionnée pour la France dans le concert des nations. En découleront les menaces les plus probables, les champs d'intervention des armées françaises et leur environnement et, au final, la liste des capacités militaires nécessaires à acquérir ou à entretenir.

les moyens nécessaires à la réalisation de la ligne de politique étrangère qu'il semble se fixer, ou doit-il au contraire constater la récession et opérer des choix pragmatiques et inédits parmi ses diverses dépenses ?

La liberté d'action des décideurs déjà amputée par des moyens trop réduits.

A défaut de posséder un contrat opérationnel stabilisé et des ennemis déclarés, les forces armées se préparent tout azimut afin de pouvoir répondre à une multitude de sollicitations urgentes et diversifiées, l'objectif ultime de la planification militaire étant de mettre à la disposition du chef politique un panel de possibilités d'intervention, les « options militaires ».

Or, en l'absence de la cohérence apportée par une vision stratégique pérenne, les choix entraînent inévitablement une dispersion des efforts et donc une contraction de l'initiative. Le risque est bien de se soumettre au rythme adverse et à sa tactique au lieu de s'organiser au regard d'objectifs clairement assignés.

Simultanément, le chef politique, en raison d'ambitions toujours élevées, impose aux armées de conserver des capacités dans toute la gamme des interventions militaires. La contradiction croissante entre moyens et objectifs conduit à réduire progressivement, au fur et à mesure des annuités non honorées, toutes les capacités à l'exception de celles jugées prioritaires (notamment l'appréciation autonome de situation). L'exercice atteint aujourd'hui ses limites avec des glissements sous certains seuils capacitaires. Ainsi, des spécialités ne peuvent dorénavant plus produire d'effet tactique en raison de leur taille restreinte. Les possibilités tactiques du chef militaire se ferment peu à peu, réduisant automatiquement la liberté d'action du décideur politique.

L'expression physique de l'offensive tactique, l'imposition du tempo

La cavalerie blindée chenillée fait partie de ces spécialités situées en-deçà de l'effet de masse. Or, si la capacité d'intervention sur chars Leclerc, même réduite, est conservée par la LPM 2014-19, c'est bien que la nation entend se prémunir de la résurgence éventuelle d'une menace majeure qui nécessiterait l'emploi d'un char lourd.

Mais, cet outil coûte cher, trop cher pour nombre d'observateurs, au regard de son emploi effectif sur les théâtres d'opérations. Ce poids financier a été identifié très tôt puisque les commandes passées à l'industriel ont été réduites par paliers significatifs avant même la mise en service opérationnel. Pour mémoire, entre 1979 et 1981, la

définition du programme franco-allemand de char de combat visait une cible d'équipement de 1 500 chars pour la partie française. La LPM 1991-96 réduisit les ambitions à 650 chars. Celle de 1997-2002 sanctionna de nouveau une baisse de la cible finale avec 406 chars. Enfin, le LBDSN 2008 définit une force de « l'ordre de 250 chars lourds de bataille de type Leclerc ».

Au terme des livraisons en 2007, l'armée alignait quatre régiments équipés de 80 chars chacun, soit 320 chars théoriquement en service. Bien entendu, la disponibilité technique ne permettait déjà pas, et malgré une situation budgétaire plus favorable qu'aujourd'hui, d'en disposer pleinement en instantané et en simultané.

Actuellement, l'armée s'appuie sur un volume de 287 chars répartis en quatre différents parcs[44]. Le parc d'alerte Leclerc, doté de 14 chars en permanence disponibles, est dédié à l'urgence d'une projection sur un théâtre d'opération. La France prévoit donc un déploiement maximal d'un escadron pour 406 chars acquis. En cas de besoin supérieur, il est probable que les autres parcs, notamment le PSP et le PE, seraient mis à contribution, soit un stock supplémentaire de 142 chars en état de combattre (réf. : DTO moyenne 2013).

Dans un avenir proche, celui de la LPM 2014-19, l'armée française ne conservera que les 200[45] chars les plus modernes dont 144 seront inscrits à l'ordre de bataille[46]. En y appliquant le taux de disponibilité moyen de 2013, il est possible d'envisager une intervention militaire française en 2019 qui s'appuierait sur 110 chars de combat. Il s'agit d'un maximum qui ne tient pas compte des multiples disponibilités : celle du personnel et de son niveau opérationnel (au moins 144 équipages devraient logiquement être formés), celle du matériel (approvisionnement en pièces de rechange et réalisation des actes de maintenance), enfin celle des vecteurs stratégiques nécessaires au pré-acheminement.

Rapporté aux missions types d'un tel engin de guerre, ce volume parait très insuffisant pour obtenir un effet tactique définitif et emporter la décision. Le choc et la rupture, intrinsèques à cette arme de contact, sont désormais difficiles à opérer pour les unités Leclerc, trop réduites, alors que la plupart des puissances militaires du monde possèdent des parcs de chars largement supérieurs. En cas de retour d'une menace majeure mettant en péril les intérêts vitaux de la France, cette capacité de mêlée ne pourrait pas s'y opposer. Par contre, elle pourra encore satisfaire au juste besoin les exigences des opérations de contre-insurrection : renseignement, contrôle de zone, appui-feu rapproché…

Toutefois, au regard du coût d'entretien d'un parc Leclerc, est-il bien raisonnable d'y consacrer autant de crédits si précieux, pour délivrer sur le champ de bataille quelques obus de canon ou rafales de mitrailleuse coaxiale en appui de l'infanterie ?

---

[44] ***Parc entrainement (PE)*** : dédié aux activités d'entraînement, réalisé dans les espaces d'entraînement. ***Parc en service permanent (PSP)*** : consacré à la préparation opérationnelle courante (< UE), réalisé dans les formations. ***Parc d'alerte (PA)*** : parc stocké et prêt à la projection inopinée, honore le contrat opérationnel d'urgence (Guépard/ENU, NRF/IRF, BG 1 500), réalisé en ZRA ou en régiment. ***Parc de gestion (PG)*** : parc stocké, complète ou remplace les autres parcs lors des activités majeures (dont OPEX), gestion centralisée

[45] Le LBDSN 2013 envisage un modèle d'armée avec « environ 200 chars lourds ». *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2013*, La documentation française, p.139

[46] Les études portant sur le modèle de la cavalerie 2014, c'est-à-dire intégrant la dissolution du 4e RD, prévoient 3 régiments de chars dotés de 3 escadrons de combat qui s'appuieront sur 4 pelotons de 4 chars et 4 VBL. Cette organisation mettra en œuvre 144 chars, soit un volume identique à la structure actuelle avec 4 régiments à 4 escadrons de 4 pelotons à 3 chars.

A circonstances extraordinaires, mesures inenvisageables hier.

Alors, faut-il avoir le courage de sacrifier des capacités pour tenter à la fois de préserver celles, plus essentielles, qui participent aujourd'hui à la survie nationale, et de conserver une certaine liberté d'action, même avec un spectre des possibles réduit ?

La réponse est affirmative puisque ce choix, comme tous les autres réalisables, peut se justifier et n'est entravé par aucun obstacle insurmontable. La seule difficulté est d'en assumer la paternité.

Il s'agit d'un pari sur un avenir géostratégique incertain, pari d'ailleurs déconseillé par les analyses du LBDSN 2013. C'est une façon délibérée de se mettre potentiellement en danger. Position qui peut être politiquement assumée à partir de l'instant où elle est évaluée et choisie.

Ainsi, les effets d'un abandon définitif de la capacité char de bataille au sein des armées françaises peuvent être dressés à grands traits :

- Economie de trois emprises militaires, de 2 400 tankistes et des maintenanciers associés ; de l'entretien du parc et de sa remise à niveau déjà programmée.
- Retombées néfastes sur Nexter, propriétaire des marchés de maintenance et de *retrofit*, et donc sur l'emploi (quelques centaines de postes selon la résilience de l'entreprise).
- Impact direct sur la manœuvre tactique : le chef militaire ne dispose plus d'un matériel majeur et de ses capacités associées (dissuasion, observation, manœuvre, choc, feu).
- Limitation des modes d'intervention du chef politique et de son influence internationale.

Finalement, dans le cas particulier du Leclerc, l'arborescence présente trois options :

 Le *statu quo,* le non choix infructueux. L'état de fait présent est maintenu, aucun engagement opérationnel n'est décidé malgré la disponibilité du matériel et des hommes, la spécialité subit une érosion progressive sous la contrainte budgétaire croissante et connaît des difficultés à entretenir les compétences et à recruter. Résultat : une mort lente, inévitable, inutilement coûteuse. Une arme en déclin.

 Un réinvestissement, l'emploi anticipé. L'appréciation de l'avenir proche ferait état d'un besoin probable, la planification militaire s'extirperait de certains préjugés, le politique aurait le courage d'employer un char lourd en zone de conflit. Résultat : l'engagement de crédits qui seraient portés par une « rentabilisation » en opérations. Une arme en mouvement.

 Le sacrifice, l'irrévocabilité assumée. Le besoin futur en chars de bataille est trop hypothétique, la pression budgétaire est devenue insoutenable et menace la cohérence d'ensemble du modèle d'armée, la frilosité politique de déploiement de chars est une constante. Résultats : abandon de la capacité, vente du parc existant, possible déclassement militaire et diplomatique de la nation et de son armée. Une subdivision d'arme disparaît.

Alors, il convient de s'interroger : pourquoi un char de bataille ?

Réduire une capacité militaire à la taille d'un échantillon et la conserver sous cloche en raison du coût de son entretien et de son entraînement est-il financièrement pertinent et responsable ? Ne faut-il pas se résoudre à l'abandonner dans un choix raisonné et assumé ?

Raisonné sous-entend que la décision repose sur un critère utile et prépondérant : soit le dégagement d'économies budgétaires, soit l'inutilité avérée du char de bataille constatée par une analyse fine des menaces futures.

Assumé impose que le chef militaire et le décideur politique acceptent une potentielle réduction de leur liberté de manœuvre et de leur marge d'initiative. Le champ des possibles, la gamme des options militaires se contractent et, avec eux, les leviers diplomatiques et une certaine vision de la France. En cas de besoin, la France accepterait de s'en remettre éventuellement aux capacités blindées d'un tiers (un Etat, l'OTAN, l'ONU, une ESSD) !

Faire le constat d'un entretien trop onéreux tout en maintenant une capacité anecdotique relève de la confusion. Au regard de la vitesse de basculement des équilibres géostratégiques et de la mutation perpétuelle des menaces, il paraît dangereux pour une nation si exposée que la France de se priver d'une arme qui peut emporter la décision par sa seule présence, par son mouvement et en dernier recours, par son feu !

Le choix du crépuscule pour le char de bataille français ?

Retour